



La revue des marchés publics



www.dgcmef.gov.bf

N° 4256 – Vendredi 24 Octobre 2025

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 22

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 35
- *Marchés de travaux* P. 41
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 42

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 44
- *Marchés de travaux* P. 50
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 52

Circulaire

- *Clôture des opérations budgétaires, exercice 2025* P. 55



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTRES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

SERVICE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT

Appel d'Offres Ouvert N°2025-003/PRIM/SG/SND/DG/PRM du 12/08/2025 pour l'acquisition et l'installation d'équipements pour la filière maçonnerie et d'autres filières du SND. Référence de la publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N° 4212 – Lundi 25 Août 2025.
Financement : Budget du SND, Exercice 2025.

Date de dépouillement : 23/09/2025. Date de délibération : 13/10/2025. Nombre de plis reçus : Neuf (09).

N°		Soumissionnaires		Montants en FCFA HTVA		Montants lus en FCFA TTC		Observations	
		lus		corrigés		lus		corrigés	
Lot 1 : Acquisition et installation d'équipements pour la filière maçonnerie du SND.									
1	ENTREPRISE ALPHA OMEGA	-----	-----	56 000 000	64 260 000	Conforme Différence entre les prix unitaires au niveau du bordereau des prix unitaires et ceux utilisés au niveau du devis estimatif. Les corrections ont entraîné une variation à la hausse de 12,85 %			
2	GAFOUREY	-----	-----	63 068 640	63 068 640	Conforme			
3	COMAF TECHNOLOGIE	-----	-----	59 944 000	59 944 000	Irrecevable : Pour avoir visé dans sa lettre de soumission la clause 14 et 16 qui renvoie à la demande de prix au lieu de la clause 19.1 et 23.1			
4	FOF ELECTRONIQUE SARL	-----	-----	76 110 000	76 110 000	Conforme			
5	KHAFIFA SARL	-----	-----	59 442 500	59 442 500	Conforme			
6	GROUPEMENT EMS/SIBIOTECH	57 000 000	57 000 000	67 260 000	67 260 000	Conforme			
7	ETB	-----	-----	67 260 000	74 340 000	Conforme Différence entre les prix unitaires au niveau du bordereau des prix unitaires et ceux utilisés au niveau du devis estimatif. Les corrections ont entraîné une variation à la hausse de 9,52 %			
8	SLCGB SARL	-----	-----	63 720 000	-----	Conforme			
Lot 2 : Acquisition et installation d'équipements pour les autres filières du SND.									
1	KOBRI INTERNATIONAL	-----	-----	236 919 009	236 919 009	Non conforme Pour n'avoir pas précisé la marque, le modèle et la références des items 12 à 25 et 27 et 28 au niveau de la rubrique atelier véhicule poids léger.			
2	SLCGB SARL	-----	-----	240 286 350	240 286 350	Conforme			
3	FOF ELECTRONIQUE SARL	-----	-----	264 361 300	264 361 300	Conforme			
ATTRIBUTAIRE :		Lot 01 : ENTREPRISE ALPHA OMEGA pour un montant en TTC de cinquante-six millions (56 000 000) francs CFA avec un délai d'exécution de quarante-cinq jours (45) jours. Cette attribution fait suite non seulement à la confirmation de prix mais aussi à l'accord de principe de conformer le montant du devis estimatif corrigé à la hausse à celui de la lettre de soumission (montant lu) par l'attributaire provisoire dans sa correspondance en date du 29 septembre 2025 en application des articles 112 et 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. En tout état de cause, la garantie de bonne exécution sera fixée à trente-cinq (35%) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants ; Lot 02 : SLCGB SARL pour un montant TTC de deux cent quarante millions deux cent quatre-vingt-six mille trois cent cinquante (240 286 350) francs CFA avec un délai d'exécution de quarante-cinq jours (45) jours.							

AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DE LA FINANCE INCLUSIVE (ANPFI)

Référence et date de la publication de l'avis : RMP N°4235 du Jeudi 25 Septembre 2025

Manifestation d'intérêt N°2025-002/MEF/SG/ANPFI/DG/PRCP du 22/09/2025 pour la présélection d'un cabinet ou groupement de cabinets pour la réalisation de l'évaluation d'impact à mi-parcours du Projet de Promotion de la Finance Inclusive pour l'Accès des Populations à Faibles Revenus aux Services Financiers au Burkina Faso (PPFIB) - Financement : Budget de l'ANPFI, Exercice 2025

Date de dépouillement : 10/10/2025 - Date de délibération : 20/10/2025 - Nombre de plis reçus : quatorze (14)

Nom du Consultant	Nombre d'année d'ancienneté	Nombre de missions pertinentes justifiées	Rang	Observations
Groupement : Société Africaine d'Etudes et Conseils (SAEC) / Appui Conseil International pour le Développement (A.C.I./D)	28	14	1 ^{er}	Retenue pour la suite de la procédure
EKER Management Solutions	06	10	2 ^e	Retenue pour la suite de la procédure
Groupement : Cabinet NAZAN Consulting / Cabinet INSTITUT DEVELOPP SARL	13	07	3 ^e	Retenue pour la suite de la procédure
Associés en Management public et Développement (AMD) International	17	05	4 ^e	Non retenue pour la suite de la procédure
Centre d'Etude en Développement (CED)	07	04	5 ^e	Non retenue pour la suite de la procédure
Groupement : TRALASSI CONSULTING GROUP / Centre d'Etudes pour le Développement Economique et Social Inclusif (CEDESI)	19	04	6 ^e	Non retenue pour la suite de la procédure
Groupement : IPSO CONSEILS SARL / Aide à la Décision Economique et Environnementale et Renforcement de Capacités (ADERC)	16	04	7 ^e	Non retenue pour la suite de la procédure
Groupement : Performance Initiative International (P2i) / CIBLE	38	04	8 ^e	Non retenue pour la suite de la procédure
Services d'Innovation Stratégiques pour le Développement (SIS DEV) SARL	14	02	9 ^e	Non retenue pour la suite de la procédure
Groupement : Bureau d'Etudes et de Conseils Kienyam / AGRODEV et Services Logistiques (ADSL)	11	02	10 ^e	Non retenue pour la suite de la procédure
Bureau de Communication pour la Santé (B.C.S) SARL	15	02	11 ^e	Non retenue pour la suite de la procédure
NExDEFI GROUP	11	01	12 ^e	Non retenue pour la suite de la procédure
Groupement : Cabinet BAOBAB Développement / WABADOL Group	05	01	13 ^e	Non retenue pour la suite de la procédure
Société Générale d'Expertise Comptable et d'Audit (SOGECA) International	10	00	14 ^e	Non retenue pour la suite de la procédure

FASO TOURISME

Demande de proposition allégée N°2025-001/MCCAT/SG/FT/DG/PRCP du 25 août 2025 pour le recrutement d'un cabinet ou bureau d'études pour les études architecturales et techniques pour la construction d'un bâtiment administratif R+3, extensible à R+5 sur le terrain de Faso Tourisme sis à Ouaga 2000 - Référence et date de la publication de l'avis : **Revue des Marchés Publics n°4203 du mardi 12 août 2025**

Financement : FASO TOURISME – EXERCICE 2025

Date d'ouverture des propositions : 01/10/2025 ; Date de délibération : 01/10/2025 ; Méthode de sélection : Moindre Coût ; Nombre de cabinets ou de groupements de cabinets retenus sur la liste restreinte : trois (03) - Nombre de plis reçus : un (01) - Score technique minimum requis : 75 points

N°	SOUSSIONNAIRES	Scores sur 100	Montant lu HTVA	Montant lu TTC	Rang	Observations
01	Groupement MD SARL-TID - CADAU	95,25	14 232 594	16 794 461	1 ^{er}	RAS

Groupement MD SARL – TID – CADAU est retenu pour la suite de la procédure. En conséquence, il sera invité pour une séance de négociation.

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PEDIATRIQUE CHARLES DE GAULLE – CHUP-CDG

RECTIFICATIF des résultats provisoires publiés dans le quotidien des marchés publics N°4234 du mercredi 24 septembre 2025 pour erreur portant sur le nom de l'attributaire provisoire du LOT3.

Demande de prix N°2025-15/MS/SG/CHUP-CDG/DG/DMP du 22 août 2025 pour l'entretien et la maintenance des équipements au profit du CHUP-CDG - Publication : Quotidien des Marchés Publics N°4215 du jeudi 28 août 2025

Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : lundi 08 septembre 2025 - Nombre de plis reçus : 4 - Financement : budget CHUP-CDG, Gestion 202

Référence de la lettre d'invitation de la CAM : N°2025-103/MS/SG/CHUP-CDG/DG/DMP du 01/09/2025

Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)	Montant corrigé (F CFA)	Rang	Observations
Lot 3 : entretien et maintenance des caméras au profit du CHUP-CDG				
BURKINA ELECTRONIQUE	HTVA : 1 642 500 TTC :	HTVA : 1 642 500 TTC : 1 938 150	2 ^e	Conforme
ESAIF SERVICES ET TECHNOLOGIE	HTVA : 1 641 000 TTC :	HTVA : 1 641 000 TTC : 1 936 380	1 ^{er}	Conforme
ATTRIBUTAIRE	LOT3 : ESAIF SERVICES ET TECHNOLOGIE pour un montant d'un million six cent quarante-un mille (1 641 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.			

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

DEMANDE DE PRIX A COMMANDE N°2025-012/MS/SG/CNTS/DG/DMP du 22/09/2025 POUR L'ACQUISITION DE BOISSONS SUCREES NON GAZEUSES AU PROFIT DU CNTS). Date de publication de l'avis de demande de prix à commande : Quotidien n°4235 du jeudi 25 septembre 2025. Date d'ouverture des plis : le lundi 06 octobre 2025. Financement : Budget du CNTS, Exercice 2025
Lot unique : Acquisition de boissons sucrées non gazeuses au profit du Centre national de transfusion sanguine (CNTS).

P: 18 720 779 ; **E:** 21 000 000; **M:** 20 088 311; **0,85M:** 17 075 065; **1,15M:** 23 101 558 : **Seuil de tolérance (5%) :** 16 221 312

Soumissionnaires	Montants minimum lus (FCFA)		Montants maximums lus (FCFA)		Montants minimum corrigés (FCFA)		Montants maximum corrigés (FCFA)		Classement	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
EKAF	7 387 500	-	14 775 000	-	7 387 500	8 717 250	14 775 000	17 434 500	2 ^{ème}	Conforme
PLANETE SERVICES	-	9 124 055	-	20 921 400	8 865 000	10 460 700	17 730 000	20 921 400	6 ^{ème}	Conforme Erreur de calcul au niveau du montant minimum (10 460 700 FCFA TTC au lieu de 9 124 055 FCFA TTC). La correction a entraîné une augmentation du montant minimum de 1 336 645 FCFA TTC soit une variation de 14,65%.
E.S.B.F	-	10 170 125	-	20 340 250	8 618 750	10 170 125	17 237 500	20 340 250	5 ^{ème}	Conforme
VALFAT SARL	7 830 750	-	15 661 500	-	7 830 750	9 240 285	15 661 500	18 480 570	4 ^{ème}	Conforme
GOLDEN RESTAURANT	-	8 093 745	-	16 187 490	7 357 950	8 682 381	14 715 900	17 364 762	1 ^{er}	Erreur d'application de la TVA (10%) au lieu d'une TVA (18%). La correction a entraîné une augmentation de son montant minimum TTC de 588 636 francs CFA une augmentation de son montant Maximum TTC de 1 117 272 francs CFA soit une variation de 8% Conforme
YEMBI BURKINA	-	8 831 595	-	17 783 190	7 535 250	8 831 595	15 070 500	17 783 190	3 ^{ème}	Conforme
Attributaire	GOLDEN RESTAURANT pour un montant minimum de huit millions six cent quatre-vingt-deux mille trois cent quatre-vingt-un (8 682 381) francs CFA TTC et un montant maximum de dix-sept millions trois cent soixante-quatre mille sept cent soixante-deux (17 364 762) francs CFA TTC. Avec une augmentation des quantités maximales de 1970 paquets de 12 à 2265 paquets de 12. Le montant maximum après ajustement s'élève à : Dix-neuf millions neuf cent soixante-cinq mille soixante-neuf (19 965 069) francs CFA TTC soit une augmentation de 14,97%. Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2025 et le délai d'exécution sera de dix (10) jours pour chaque commande									

APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE N°2025-004/MS/SG/CNTS/DG/DMP DU 08 SEPTEMBRE 2025 POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS ET EQUIPEMENTS MEDICO-TECHNIQUES AU PROFIT DU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE (CNTS). Date de publication de l'avis : revue des marchés publics N°4227 du lundi 15 septembre 2025. Date d'ouverture des plis : 24 septembre 2025. Date de délibération : 16 octobre 2025. Nombre de plis : 12. Financement : Budget du CNTS, Exercice 2025.

Lot 1 : Acquisition des équipements medicotechniques au profit du CNTS - Budget Prévisionnel (E) : 413 731 600

Moyenne Pondérée (M=E*0.6+P*0.4) :403 129 844

Borne inférieure (0,85M) :342 660 367

Moyenne des offres techniquement conformes (P) : 387 227 209

Seuil de tolérance : 325 527 349

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Classement	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
GPS	229 289 360	353 161 445	-	-	Non classé	- L'item 1 Agitateur de plaquettes : propose une Puissance absorbée maximale : 1760 W au lieu d'une Puissance absorbée maximale : 16 W, propose Vitesse d'agitation : 30-40 cycles/min (CPM), réglable par l'utilisateur au lieu de Vitesse d'agitation : 72 cycles/min (CPM), réglable par l'utilisateur - L'item 5 Congélateur à plasma : propose Volume de stockage : 520 litres 360 poches à plasma au lieu d'un Volume de stockage : 572 litres 360 poches à plasma L'item 6 Conteneur normalisé OMS pour tubes échantillons : propose Cold Life à +32°C : jusqu'à 15 h, Cold Life à +43°C : jusqu'à 8 h au lieu de Cold Life à +32°C : jusqu'à 46 h, Cold Life à +43°C : jusqu'à 32 h Non Conforme
BIOMEDICALIS SYSTEME	421 012 274	496 794 483	-	-	Non classé	Hors enveloppe Non Conforme
2iMEDS SARL	377 047 310	380 143 310	-	-	Non classé	-Deux marchés similaires exécutés avec des structures non Etatiques ni ses démembrements - Autorisations des fabricants ou distributeurs agréés non fourni pour les équipements de marque Helmer et Hettich Non Conforme

NARO DISTRIBUTION	340 548 796	399 246 680	340 548 796	399 246 680	Non classé	Non-respect du formulaire de la lettre de soumission (modélé de demande de prix au lieu de l'appel d'offre) Marché de fourniture de vaccin avec la CAMEG proposé qui n'est pas de même nature que les matériels et Equipment médico-technique. -Marché de matériels medicotechniques non spécifiés et de volume minimum non requis Non Conforme
UNIVERS BIOMEDICAL	329 902 328	376 269 829	-	-	Non classé	- L'item 9 Incubateur : propose Plage de température (température ambiante à 65°C) au lieu d'une Plage de température : de 0 °C à +65 °C Non Conforme
REAEXPRES	328 158 652	387 227 209	328 158 652	387 227 209	1 ^{er}	Conforme
Attributaire	REA-EXPRESS pour un montant de trois cent vingt-huit millions cent cinquante-huit mille six cent cinquante-deux (328 158 652) francs CFA HTVA soit trois cent quatre-vingt-sept millions deux cent vingt-sept mille deux cent neuf (387 227 209) francs CFA TTC. Le délai de livraison est de soixante (60) jours					
Lot 2 : Acquisition de petits matériels medicotechniques au profit du CNTS - Budget Prévisionnel (E) : 245 922 148 Moyenne Pondéré (M=E*0.6+P*0.4) :236 193 228 Borne inférieure (0,85M) :200 764 244 Moyenne des offres techniquement conformes (P) : 221 599 849 Seuil de tolérance : 190 726 032						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		classement	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
GPS	175 915 059	207 579 770	-	-	Non classé	L'item 14 Régulateur de tension triphasée propose Vitesse de régulation (ms/V) : Inf ou égal à 6s/v au lieu de Vitesse de régulation (ms/V) : 13 à 21 ms/V L'item 18 Tabouret pour préleveurs : propose Cinq pieds à roulettes au lieu de quatre pieds fixes Non Conforme
FASO IMB	188 795 000	196 107 500	-	-	Non classé	L'item 7 Micro chaine complète d'électrophorèse de l'hémoglobine : propose Micro chaine complète d'électrophorèse de protéine au lieu de Micro chaine complète d'électrophorèse de l'hémoglobine Non Conforme
ESIF MATERIEL SARL	200 000 000	200 000 000	200 000 000	233 168 000	2 ^{ème}	Conforme
2iMEDS SARL	226 942 013	226 987 013	-	-	Non classé	- L'item 1 : Agitateur orbital multifonctionnel pour poches à sang, propose Température de fonctionnement de 15°C à 35°C au lieu de Température de fonctionnement de 10°C à 40°C, propose Dimension globale (mm) : 1009x724x562 au lieu de Dimension globale (mm) : 350x250x150, propose Portée [Max] : 200 g au lieu de Portée [Max] : 2200 g L'item 5 Distillateur d'eau : Propose Puissance : environ 5000 Watts au lieu de 3000 Watts. L'item 6 : Hémoglobinomètre : Aucune spécification technique dans le prospectus L'item 7 Micro chaine complète d'électrophorèse de l'hémoglobine : Le prospectus ne permet pas d'apprécier les spécifications techniques demandées L'item 8 Micropipettes Absence de spécification technique dans le prospectus ; Item 15 Soudeuse fixe pour poches de sang : Absence de spécification technique dans le prospectus Non Conforme
UNIVERS BIOMEDICAL	177 992 971	209 187 794	177 992 964	210 031 698	1 ^{er}	Conforme
PULCHER'S SOLUTIONS	169 662 887	200 202 207	-	-	Non classé	Autorisations du fabricant ou distributeur agréés (absence de preuve pour la balance électronique de marque KERN proposée)
REAEXPRES	182 847 000	215 759 460	-	-	Non classé	- L'item 1 : Agitateur orbital multifonctionnel pour poches à sang, propose Fréquence de 50 à 300 tr/min au lieu de Fréquence : 40 à 240 tr/min L'item 7 Chambre d'électrophorèse avec possibilité de faire migrera simultanément deux bandes non spécifiée dans le prospectus L'item 8 Micropipettes : propose Volume ajustable évoluant de 100 à 1000 µL ; Plage de volume : 0,1 µL – 10 µL 5 – 5000 µL au lieu de Volume ajustable évoluant de 100 à 1000 µL ; Plage de volume : 2 – 20 µL 10 – 100 µL L'item 9 Onduleur line interactive 3000 VA, 2700 W, Technologie : Technologie line interactive non précisée dans le prospectus L'item 14 Régulateur de tension triphasée Prospectus non fourni Non Conforme
Attributaire	UNIVERS BIOMEDICAL pour un montant de cent soixante-dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-douze mille neuf cent soixante et onze (177 992 971) francs CFA HTVA soit deux cent neuf millions cent quatre-vingt-sept mille sept cent quatre-vingt-quatorze (209 187 794) francs CFA TTC. Le délai de livraison est de soixante (60) jours					

OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS

Demande de propositions accélérée N°2025-03/MS/SG/OST/DG/PRCP pour le recrutement d'un consultant pour la digitalisation des actes de la santé au travail par accord-cadre mono-attributaire au profit de l'Office de Sante des Travailleurs (OST)
 Financement : Budget OST, gestion 2025 - Convocation de la CAM : N°2025-031/MS/SG/OST/DG/PRCP du 15 octobre 2025
 Date de dépouillement : lundi 20 octobre 2025 à 09h00 –
 Publication de l'avis : lettre d'invitation N° 2025-030/MS/SG/OST/DG/PRCP du 02 octobre 2025
 Nombre de lots : un (01) - Nombre de plis : deux (02)

1.Critères d'évaluation N°1: expérience générale du cabinet

N°	Sous-critères	Barème	Cotation maximale	YULCOM Technologies	Groupeement Afrik Lonnya et AXEL
1.1	Spécialiste dans l'ingénierie informatique	Attestation d'enregistrement, objets sociaux, références	0,5	0,5	0,5
1.2	Expérience en développement ou intégration d'applications web de gestion de workflow	1 à 2 projets : 1 pts / 3 à 4 projets : 2 pts / 5 projets et plus : 3 pts	3	3	3
1.3	Expérience en gestion de projets open source dans le secteur de la santé publique	1 à 2 projets : 2,5 pts / 3 projets et plus : 5 pts	5	5	0
1.4	Expérience en acquisition/implantation de matériels informatiques pour hôpitaux	Au moins 1 projet secteur public Burkina Faso	1	1	0
1.5	Étude d'implantation de système d'information hospitalier	1 projet au Burkina Faso, 3 dernières années	1	1	0
1.6	Assistance au déploiement du logiciel Open Clinic GA au Burkina Faso	1 projet secteur public Burkina Faso, 3 dernières années	5	5	0
1.7	Intégration de paiement électronique pour plateformes web avec Faso Arzeka	Au moins 1 projet secteur public Burkina Faso	2	2	0
1.8	Intégration avec le DHIS2	1 hôpital : 1 pt / 3 hôpitaux et plus : 2 pts	2	2	0
1.9	Hébergement web secteur public	1 projet au Burkina Faso dans les 5 dernières années	0,5	0,5	0,5
Total Expérience Générale du Cabinet			20	20	4

2 Critères d'évaluation N°2 : qualification et compétence de l'équipe projet

N°	Catégorie	Critères	Points	Points	Points
2.1	Chef de mission	Diplôme Bac+5, 7 ans d'expérience TIC, 3 projets dématérialisation secteur santé	8	8	4
2.2	Ingénieur Informatique spécialisé en santé	Diplôme Bac+3, 5 ans exp., maîtrise Open Clinique GA & DHIS2, 2 projets intégration applicative santé	6	6	3
2.3	Informaticien spécialiste bases de données	Diplôme Bac+3, 5 ans exp., certification BD, 2 projets développement web	6	6	6
2.4	Analyste fonctionnel	Diplôme Bac+3, 5 ans exp., élaboration dossiers techniques, développement web	6	6	6
2.5	Connaissance linguistique	Excellente maîtrise de la langue française pour tous les experts	4	4	4
Total Qualification Equipe			30	30	23

3 Critères d'évaluation N°3 : méthodologie, approche et compréhension du projet

N°	Critères	Description	Points	Points	Points
3.1	Compréhension des objectifs et enjeux	Analyse pertinente des besoins	10	10	10
3.2	Cohérence méthodologique	Plan de travail, chronogramme, livrables	20	19	14
3.3	Sécurité des données et confidentialité	Mesures proposées claires et pertinentes	10	7	10
Total Méthodologie			40	36	34

4 Critères d'évaluation N°4 : plan de transfert de compétences

N°	Critères	Description	Points	Points	Points
4.1	Proposition de transfert de compétences	Formation, transfert de connaissances, support	10	8	10

Total Transfert de Compétences	10	8	10
Total des points	100	94	71

Retenu pour la négociation: YULCOM Technologies avec un score de 94/100

BURKINA YIN WISGR META

Demande de prix N°2025-012/BYM/DG/PRCP du 30/09/2025 relative à la confection de barrières de sécurité au profit de Burkina Yin Wisgr Méta
 Financement : Budget de BYM, Exercice 2025 - Nombre de fournisseurs ayant déposé leurs offres : 03
 Publication de l'avis : revue des marchés publics n°4244 du mercredi 08 octobre 2025 - Date de dépouillement : 17/10/2025
 Référence lettre de convocation de la CAM : Lettre N°2025-023/BYM/DG/PRCP du 30/09/2025

N°	Soumissionnaires	Montants Lus (CFA)		Montants Corrigés (FCFA)		RANG	Observations
		HT HD	TTC	HT HD	TTC		
(P) Moyenne des offres conformes = 66 139 000/2= 33 069 500							
(E) Enveloppe 36 000 000							
60% Enveloppe (60% E) 21 600 000							
40% Moyenne des offres conforme 13 227 800							

Moyenne pondéré M = (0.4 P + 0.6 E) = 34 827 800						
Offre anormalement basse				0.85 M = 29 603 630		
Offre anormalement élevé				1.15 M = 40 051 970		
1	G M SARL	26 125 000	30 827 500	26 125 000	30 827 500	1er
2	DESIGN CONSTRUCTION BTP	29 925 000	35 311 500	29 925 000	35 311 500	2e
3	AC 3 M	27 075 000	31 948 500	27 075 000	31 948 500	Non classé
						Non Conforme : Absence de pièces administratives malgré les soixante-douze (72) heures accordées pour le complément à la lettre d'invitation n°2025-035/BYM/DG/PRM du 17/10/2025

Attributaires :

L'Entreprise **GENERAL MOBILIER SARL** pour un montant total HT de vingt-six millions cent vingt-cinq mille (26 125 000) FCFA et un montant TTC de trente millions huit cent vingt-sept mille cinq cent (30 827 500) avec une augmentation de 110 barrières de sécurité soit un taux de 11,58% avec un montant de vingt-neuf millions cent cinquante mille (29 150 000) HT et trente-quatre millions trois cent quatre-vingt-dix-sept mille (34 397 000) TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES						
Demande de prix N°2025-047/MEBAPLN/SG/DMP du 22/09/2025 pour l'acquisition de mobiliers au profit des centres et des apprenants des centres SSA/P de résilience dans les régions du Bankui, du Yaadga, des Kuilsé, du Nakambe, du Guiriko et du Goulmou.						
Financement : CAST-FSDEB, Exercice 2025. Publication de l'Avis : Quotidien des marchés publics n°4235 du jeudi 25 septembre 2025.						
Ouverture des plis et de délibération : 08/10/2025 et 09/10/2025. Nombre de plis : 08. Nombre de lots : Lot unique						
N°	Entreprises	Montant lu publiquement		Montant corrigé		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot unique : Demande de prix N°2025-047/MEBAPLN/SG/DMP du 22/09/2025 pour l'acquisition de mobiliers au profit des centres et des apprenants des centres SSA/P de résilience dans les régions du Bankui, du Yaadga, des Kuilsé, du Nakambe, du Guiriko et du Goulmou						
Borne inférieure : 18 721 837						
Seuil de tolérance (5% de la borne inférieure) : 17 785 745						
01	ETABLISSEMENT WANDAF	16 500 000	-	16 500 000	19 470 000	Conforme et qualifié
02	GROUPE ASA MATERIEL SARL	-	18 526 000	15 699 984	18 525 981	Conforme au regard du seuil de tolérance et qualifié (Application d'un rabais de 0,0001% sur le montant HTVA soit - 16 F sur le montant HTVA 15 700 000)
03	ENTREPRISE ALPHA OMEGA (EAO)	-	19 652 900	19 125 000	22 567 500	Conforme et qualifié (Erreur sur les prix unitaires dans le bordereau des prix et quantités (item 1 : 53 000 au lieu de 42 500, item 2 : 45 500 au lieu 34 500, item 3 : 145 600 au lieu de 140 000, ITEM 4 : 35 000 au lieu de 29 000 soit un total de 22 567 500))
04	MANAGEMENT INTER BUREAUTIQUE (MIB) SARL	17 280 000	-	17 280 000	20 390 400	Conforme et qualifié
05	PRISCE MULTI SERVICE AGENCY	15 650 000	-	15 650 000	18 467 000	Conforme au regard du seuil de tolérance et qualifié
06	HEMA SERVICES	13 250 000	-	13 250 000	15 635 000	Offre anormalement basse
07	AMIDOU SERVICE CTID	-	16 571 920	14 044 000	16 571 920	Offre anormalement basse
08	ELTINO TELECOM MUNICATION BUSINESS (ETB)	-	20 886 000	17 700 000	20 886 000	Conforme et qualifié
ATTRIBUTAIRE		PRISCE MULTI SERVICE AGENCY pour un montant de seize millions six cent cinquante-cinq mille (16 655 000) Francs CFA HTVA pour un délai de livraison de trente (30) jours après une augmentation des quantités aux items suivants : -Item 1 qui passe de 120 unités à 135 unités, soit une augmentation de quinze (15) unités ; -Item 2 qui passe de 90 unités à 115 unités, soit une augmentation de vingt-cinq (25) unités ; -Item 3 qui passe de 50 unités à 56 unités, soit une augmentation de six (06) unités ; -Item 4 qui passe de 50 unités à 56 unités, soit une augmentation de six (06) unités ; Cette augmentation a entraîné une variation de 2 769 696 FCFA, soit 14,99%.				

DEMANDE DE PRIX N°2025-049/MEBAPLN/SG/DMP DU 03/10/2025 POUR L'ACQUISITION DE CONSOMMABLES MEDICAUX POUR LA VISITE MEDICALE DES ENFANTS DU PRESCHOOLAIRE ET DU CP1 AU PROFIT DE LA DGACEVS						
Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N°4235 du 06/10/2025. Financement : Budget Etat, exercice 2025						
Convocation CAM : N°2025-000092/MEBAPLN/SG/DMP/sse-ppm du 13 octobre 2025. Date d'ouverture: 15/10/2025						
Nombre de plis : Cinq (05)						
N°	SOUSMISSIONNAIRES	Montant lu publiquement en F CFA		Montant corrigé avec rabais en F	OBSERVATIONS	Rang
		HTVA	TTC	CFA TTC		
1	MEHDIFA	10 237 500	-	12 080 250	Offre anormalement basse	-
2	FAS'MED SARL	12 915 000	-	15 239 700	Conforme	2ème
3	JOSA AMC	-	14 979 510	14 979 510	Conforme	1er
4	KANDOR GROUP	14 000 175	-	16 520 207	Conforme	4ème
5	GLOBAL ADIS MATERIAUX Sarl	13 860 000	-	16 354 800	Conforme	3ème
ATTRIBUTAIRE		JOSA AMC pour un montant de quatorze millions cinq cent quatre-vingt-douze mille cinq cent (14 592 500) FCFA HTVA soit dix-sept millions deux cent dix-neuf mille cent cinquante (17 219 150) FCFA TTC après un ajout de quantité de 52 unités (otoscopes médicaux) à l'item 1 correspondant à une augmentation de 2 239 640 FCFA TTC soit 14,95%. Le délai de livraison est de trente (30) jours.				

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE
FONDS D'APPUI A LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET A L'APPRENTISSAGE (FAFPA)

Demande de proposition accélérée N°2025-001/MESFPT/SG/DG-FAFPA/PRM du 01/08/2025 pour le recrutement de consultants habilités (cabinets ou bureaux d'étude) pour l'exécution des missions de formation dans le cadre des Projets Collectifs de Formation (PCF), Plans de Formation Entreprises (PFE) et des Appels A Projets (AAP) - Financement : CAST-AFD/APOSE
Référence de la lettre d'invitation : 2025-083/MESFPT/SG/DG-FAFPA/PRM du 03/09/2025 - Nombre de plis : cinq cent huit (508) ; Date de dépouillement : 22/09/2025 ; Date de délibération : 10/10/2025.

N° lot	Thème de la formation	Noms des soumissionnaires	Expérience	Approche Methodologique , plan de travail et organisation	Personnel	Total	Conclusion	Observation
2	Formation en tissage – teinture au profit de cinquante (50) jeunes filles et femmes de la commune de Dédougou	PRO-NATURE	6	30	50	86	Retenu	Ne peut être attributaire que de 2 lots en fonction du personnel proposé
		LAURENCIA SERVICE PLUS	3	30	40	73	Non retenu	Note inférieure à la note minimale requise
		ICADE F	6	29	60	95	Retenu	RAS
3	Formation en technique d'implantation de jardin nutritif au profit de trente-sept (37) jeunes de L'ASSOCIATION BANI KOZAA (ABK)	NORDIC C SARL	6	30	60	96	Retenu	RAS
		CPDMR-SARL	6	29	60	95	Retenu	RAS
		YIIR SAYA SARL	3	27	60	90	Retenu	Ne peut être attributaire que d'1 lot en fonction du personnel proposé
		EXPERTISE UNIE	6	29	60	95	Retenu	RAS
5	Formation de perfectionnement formation de perfectionnement en techniques de production de la tomate, du chou et de l'oignon au profit de trente-trois (33) producteurs	STRAVISION	6	31	60	97	Retenu	RAS
		BUREAU D'ETUDE ET DE CONSEIL EN AGRONOMIE	6	27	60	93	Retenu	RAS
6	Formation en perfectionnement en technique d'aviculture locale améliorée au profit de soixante (60) membres de balamba association action solidaire et édification du sourou (BAASE)	NORDIC C SARL	6	30	60	96	Retenu	RAS
		CPDMR-SARL	6	29	60	95	Retenu	RAS
		SEED CONSULTING	6	30	60	96	Retenu	Ne peut être attributaire que de 2 lots en fonction du personnel proposé
		FOYER AGRO SERVICE ET TRANSFORMATION	3	27	60	90	Retenu	Ne peut être attributaire que de 2 lots en fonction du personnel proposé
7	Formation de cinquante (50) productrices en technique de production intensive de la tomate et des choux	NORDIC C SARL	6	30	60	96	Retenu	RAS
		CPDMR-SARL	6	29	60	95	Retenu	RAS
		CIEMAT	6	29	60	95	Retenu	Ne peut être attributaire que d' 1 lot en fonction du personnel proposé
		ABS SARL	3	27	60	90	Retenu	Ne peut être attributaire que d'1 lot en fonction du personnel proposé
8	Formation en technique d'élevage naisseur et d'embouche ovine au profit de trente (30) membres du groupement d'éleveuse de porcs et de moutons « BENBAKOONE »	CIDEO SARL	6	29	40	75	Retenu	RAS
9	Formation en technique d'installation et de maintenance des systèmes solaires photovoltaïques au profit de quarante (40) membres de l'association des jeunes pour le développement du Sourou (A.J.D.S.)	LAMZOUSSI MULTI SERVICE	6	30	60	96	Retenu	RAS
		MEL BURKINA	0	29	60	89	Retenu	RAS
		ICADE F	6	29	50	85	Retenu	RAS
		BELKO BULDING	6	29	50	85	Retenu	RAS
10	Formation de 23 membres de l'association des jeunes tailleurs de SIDERADOUGOU en technique de réalisation de la taille princesse et de L'ABACOS	GRACE CONFECTION ESTHETIQUE ET SERVICE	6	29	60	95	Retenu	RAS
12	Formation de cinquante (50) membres du groupement DINGUEBA des apiculteurs de SIDERADOUGOU sur le thème :	BOOLOGO CONSULTING	0	30	60	90	Retenu	RAS

	techniques modernes intégrés d'élevage d'abeilles et de transformation de produits dérivés du miel							
13	Formation de 51 membres de société des coopératives simplifiée des productrices d'amande et de beurre de karité de Soubakaniédougou en transformation des amandes de karité en beurre bio et en savon	EXPERTIZ AFRICAINE ET ASSOCIES	6	30	60	96	Retenu	Ne peut être attributaire que de 3 lots en fonction du personnel proposé
		BIEM SARL	6	29	40	75	Retenu	RAS
		CABINET AGRO-MEDIC SARL	6	29	40	75	Retenu	Ne peut être attributaire que d'1 lot en fonction du personnel proposé
14	Formation par apprentissage de cent-vingt (120) jeunes et femmes vivant avec un handicap en technique de tricotage à la machine	GRACE CONFECTION ESTHETIQUE ET SERVICE	0	29	60	89	Retenu	RAS
15	Formation par apprentissage de soixante (60) jeunes sur les techniques de production et de constitution des stocks de fourrages de qualité et en quantités suffisantes	NORDIC C SARL	6	30	60	96	Retenu	RAS
16	Formation de perfectionnement de cent-cinquante (150) membres de l'association burkinabè des éleveurs et agricultures handicapés (ABEAH) en élevage de la volaille locale améliorée	NORDIC C SARL	6	30	60	96	Retenu	RAS
		EMP SARL	6	29	60	95	Retenu	RAS
		BOOLOGO CONSULTING	6	30	60	96	Retenu	RAS
		CPDMR-SARL	6	29	60	95	Retenu	RAS
		SEED CONSULTING	6	30	60	96	Retenu	Ne peut être attributaire que de 2 lots en fonction du personnel proposé
17	Formation de perfectionnement de trente-neuf (39) membres de l'association TEEDA MANEGRE sur l'itinéraire technique de production et commercialisation de l'oignon	NORDIC C SARL	6	30	60	96	Retenu	RAS
		CPDMR-SARL	6	29	60	95	Retenu	RAS
		BUREAU D'ETUDE ET DE CONSEIL EN AGRONOMIE	6	27	60	93	Retenu	RAS
		YIIR SAYA SARL	3	27	60	90	Retenu	Ne peut être attributaire que d'1 lot en fonction du personnel proposé
		ABS SARL	3	27	60	90	Retenu	Ne peut être attributaire que d'1 lot en fonction du personnel proposé
18	Formation de perfectionnement de cinquante un (51) membres de la société coopérative simplifiée des producteurs de riz wende Pouire de Tintilou sur les normes, la qualité et l'hygiène de transformation du riz paddy et la commercialisation	LAURENCIA SERVICE PLUS	0	30	60	90	Retenu	Ne peut être attributaire que de 4 lots en fonction du personnel proposé
		CFGG	0	30	60	90	Retenu	RAS
		SINASPA SARL	0	30	60	90	Retenu	RAS
19	Formation de perfectionnement de trente (30) membres du groupement NonG-TAABA DE NABA ZANA en élevage de la volaille locale améliorée	FINANCE INFORMATIQUE MANAGEMENT AUDIT INTERNATIONAL SARL	3	29	60	92	Retenu	Ne peut être attributaire que de 2 lots en fonction du personnel proposé
20	Formation de perfectionnement de soixante-dix-neuf (79) jeunes de la mairie de Saaba en techniques de production maraichère biologique de la tomate, de l'oignon, du chou, de l'aubergine et du piment	NORDIC C SARL	6	30	20	56	Non retenu	Note inférieure à la note minimale requise
		CPDMR-SARL	6	29	60	95	Retenu	RAS
		BUREAU D'ETUDE ET DE CONSEIL EN AGRONOMIE	6	27	53	86	Retenu	RAS
		CIEMAT	6	29	23	58	Non retenu	Note inférieure à la note minimale requise
21	Formation de perfectionnement de quarante-six (46) agents de Islamic Finance Group (IFG) sur l'environnement des SFD et banques au Burkina	FINANCE INFORMATIQUE MANAGEMENT AUDIT INTERNATIONAL SARL	6	29	40	75	Retenu	Ne peut être attributaire que de 2 lots en fonction du personnel proposé

22	Formation de perfectionnement de quarante-six (46) agents de Islamic Finance Group (IFG) sur le fonctionnement des institutions financières islamiques : cas des SFD islamiques	FINANCE INFORMATIQUE MANAGEMENT AUDIT INTERNATIONAL SARL	6	29	40	75	Retenu	Ne peut être attributaire que de 2 lots en fonction du personnel proposé
23	Formation de perfectionnement de vingt-neuf (29) agents de l'Entreprise SUNU ASSURANCES VIE BURKINA FASO en gestion du temps et l'efficacité professionnelle	AECF	6	29	60	95	Retenu	RAS
24	Formation de perfectionnement de vingt-neuf (29) agents de l'Entreprise SUNU ASSURANCES VIE BURKINA FASO en informatique (niveau intermédiaire et avancé)	TISSOU CONSULTING	0	27	60	87	Retenu	RAS
26	Formation de perfectionnement en électricité photovoltaïque : dimensionnement, installation et réparation (100 apprenants)	LAMZOUSSI MULTI SERVICE	6	30	55	91	Retenu	RAS
		MEL BURKINA	0	29	60	89	Retenu	RAS
		ICADE F	6	29	55	90	Retenu	RAS
		BELKO BULDING	6	29	45	80	Retenu	RAS
28	Formation d'apprentissage de 100 personnes en techniques de teinture sur fil et tissage de pagne traditionnel avec motifs sur métier à deux pédales	PRO-NATURE	6	30	40	76	Retenu	Ne peut être attributaire que de 2 lots en fonction du personnel proposé
		LAURENCIA SERVICE PLUS	3	30	40	73	Non retenu	Note inférieure à la note minimale requise
		ICADE F	6	29	60	95	Retenu	RAS
		YELE MULTI SERVICE	0	28	60	88	Retenu	RAS
29	Formation d'apprentissage en techniques de production maraichère : production de tomates, choux, oignons et aubergines (42 bénéficiaires)	NORDIC C SARL	6	30	60	96	Retenu	RAS
		CPDMR-SARL	6	29	60	95	Retenu	RAS
		BEMS	6	30	60	96	Retenu	RAS
		LA PEPITE	3	27	60	90	Retenu	RAS
30	Formation en techniques d'embouche ovine (33 bénéficiaires)	CPDMR-SARL	6	29	60	95	Retenu	RAS
		CIDEO SARL	3	29	40	72	Non retenu	Note inférieure à la note minimale requise
32	Renforcement des capacités de 100 personnes en technique de transformation du riz local en riz étuvé	BEMS	3	30	60	93	Retenu	RAS
		LAURENCIA SERVICE PLUS	0	30	60	90	Retenu	Ne peut être attributaire que de 4 lots en fonction du personnel proposé
		SINASPA SARL	0	30	60	90	Retenu	RAS
33	Formation par apprentissage en techniques de production maraichère (oignon, chou) (50 bénéficiaires)	NORDIC C SARL	6	30	60	96	Retenu	RAS
		CPDMR-SARL	6	29	60	95	Retenu	RAS
		BOOLOGO CONSULTING	6	30	60	96	Retenu	RAS
		CIEMAT	6	29	60	95	Retenu	Ne peut être attributaire que d'1 lot en fonction du personnel proposé
		ABS SARL	3	27	60	90	Retenu	Ne peut être attributaire que d'1 lot en fonction du personnel proposé
		FOYER AGRO SERVICE ET TRANSFORMATION	3	27	60	90	Retenu	Ne peut être attributaire que de 2 lots en fonction du personnel proposé
35	Formation par apprentissage en technique de d'élevage de la volaille, race locale améliorée au profit de quarante-trois (43) femmes de l'association des femmes rurales engagées pour le développement « AFRED-TILGRE » dans la commune de SIGLE / PROVINCE DU BOULKIEMDE	NORDIC C SARL	6	30	60	96	Retenu	RAS
		EMP SARL	6	29	60	95	Retenu	RAS
		SEED CONSULTING	6	30	60	96	Retenu	Ne peut être attributaire que de 2 lots en fonction du personnel proposé
		MEL BURKINA	0	29	60	89	Retenu	RAS

36	Formation de renforcement de capacité en sécurité dans l'hôtellerie et la restauration au profit de trente-trois (33) travailleurs de l'hôtel	RASHCOM	0	0	0	0	Non retenu	Enveloppe financière non scellée
		CFGG	0	29	60	89	Retenu	RAS
37	Formation de renforcement de capacité en hygiène et qualité dans l'hôtellerie et la restauration au profit de trente et un (31) travailleurs de l'hôtel	CFGG	0	29	60	89	Retenu	RAS
38	Formation de renforcement de capacité en hygiène et qualité dans l'hôtellerie et la restauration au profit de trente et un (31) travailleurs de l'hôtel	CFGG	0	29	60	89	Retenu	RAS
40	Formation de 25 membres l'association NonGTAABA des aveugles et malvoyant de Kombissiri en techniques de tissage	LAURENCIA SERVICE PLUS	6	30	40	76	Retenu	Ne peut être attributaire que de 4 lots en fonction du personnel proposé
41	Formation de 25 membres l'association NonGTAABA des aveugles et malvoyant de TAMSE en techniques de tissage	YELE MULTI SERVICE	0	28	60	88	Retenu	RAS
42	Formation de 50 jeunes de l'association Burkinabè pour le Développement de la jeunesse en aviculture traditionnelle améliorée	NORDIC C SARL	6	30	60	96	Retenu	RAS
		EMP SARL	6	29	60	95	Retenu	RAS
		BOOLOGO CONSULTING	6	30	60	96	Retenu	RAS
		CPDMR-SARL	6	29	60	95	Retenu	RAS
		SEED CONSULTING	6	30	60	96	Retenu	Ne peut être attributaire que de 2 lots en fonction du personnel proposé
		MEL BURKINA	0	29	60	89	Retenu	RAS
43	Formation de quatre-vingt-dix (90) jeunes de la cellule régionale des jeunes entrepreneurs du programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (PPEJ) en apprentissage sur les techniques modernes de teinture et tissage de pagnes traditionnels	PRO-NATURE	6	30	29	65	Non retenu	Note inférieure à la note minimale requise
		LAURENCIA SERVICE PLUS	3	30	18	51	Non retenu	Note inférieure à la note minimale requise
		ICADE F	6	29	53	88	Retenu	RAS
		EXPERTIZ AFRICAINE ET ASSOCIES	3	30	46	79	Retenu	Ne peut être attributaire que de 3 lots en fonction du personnel proposé
44	Formation de quarante-deux (42) jeunes en tissage et teinture au profit des membres de L'ASSOCIATION NAYALGUE DE TOECE.	LAURENCIA SERVICE PLUS	3	30	20	53	Non retenu	Note inférieure à la note minimale requise
		ICADE F	6	29	60	95	Retenu	RAS
		YELE MULTI SERVICE	0	28	0	28	Non retenu	Note inférieure à la note minimale requise
45	Formation de deux cent (200) femmes sur les technologies et techniques améliorées de transformation dans les métiers de l'agro-alimentaire	STRAVISION	6	31	28,75	65,75	Non retenu	Note inférieure à la note minimale requise
		BEMS	6	30	57,5	93,5	Retenu	RAS
		DIM TECHNOLOGIE	6	30	22,5	58,5	Non retenu	Note inférieure à la note minimale requise
		SINASPA SARL	6	30	50	86	Retenu	RAS
46	Formation de 50 PDI en teinture de fil et tissage	PRO-NATURE	6	30	60	96	Retenu	Ne peut être attributaire que de 2 lots en fonction du personnel proposé
		LAURENCIA SERVICE PLUS	3	30	60	93	Retenu	Ne peut être attributaire que de 4 lots en fonction du personnel proposé
		ICADE F	6	29	60	95	Retenu	RAS
		EXPERTIZ AFRICAINE ET ASSOCIES	3	30	60	93	Retenu	Ne peut être attributaire que de 3 lots en fonction du personnel proposé

47	Formation au profit de 50 membres de la société coopérative simplifiée des vaccinateurs volontaires villageois TINKOANI PAADI dans la province du gourma en technique d'aviculture traditionnelle améliorée	STRAVISION	6	31	60	97	Retenu	RAS
		CPDMR-SARL	6	29	60	95	Retenu	RAS
		SEED CONSULTING	6	30	60	96	Retenu	Ne peut être attributaire que de 2 lots en fonction du personnel proposé
49	Formation de (16) personnes en maîtrise de la technologie des nouveaux produits laitiers innovants	AGRO CORPORATION	6	30	40	76	Retenu	RAS
50	Formation de cinquante (50) femmes PDI en initiation à la production du savon solide, liquide et pommades corporelles à base de beurre de karité	BIEM SARL	6	29	20	55	Non retenu	Note inférieure à la note minimale requise
		EXPERTIZ AFRICAINE ET ASSOCIES	6	30	60	96	Retenu	Ne peut être attributaire que de 3 lots en fonction du personnel proposé
		CABINET AGRO-MEDIC SARL	6	29	40	75	Retenu	Ne peut être attributaire que d'1 lot en fonction du personnel proposé
		SINASPA SARL	6	30	60	96	Retenu	RAS
		DIM TECHNOLOGIE	6	30	60	96	Retenu	RAS
		EAPEDD	6	30	40	76	Retenu	RAS
		CPDMR-SARL	6	29	60	95	Retenu	RAS
51	Formation de 44 personnes en techniques d'embouche bovine	ABS SARL	3	27	40	70	Non retenu	Note inférieure à la note minimale requise
52	Formation de 35 personnes techniques d'embouche bovine	CPDMR-SARL	6	29	60	95	Retenu	RAS
		FINANCE INFORMATIQUE MANAGEMENT AUDIT INTERNATIONAL SARL	6	29	60	95	Retenu	Ne peut être attributaire que de 2 lots en fonction du personnel proposé
		ABS SARL	3	27	40	70	Non retenu	Note inférieure à la note minimale requise
53	Formation au profit de 40 jeunes en technique d'aviculture traditionnelle améliorée	STRAVISION	6	31	60	97	Retenu	RAS
		EMP SARL	6	29	60	95	Retenu	RAS
56	Formation en techniques de transformation de maïs en couscous, grumeaux et biscuit au profit de trente (30) membres de L'ASSOCIATION SABABOUGNOUMA 2 de Toussiana	BEMS	6	30	60	96	Retenu	RAS
		LAURENCIA SERVICE PLUS	6	30	60	96	Retenu	Ne peut être attributaire que de 4 Lots en fonction du personnel proposé
		EXPERTISE UNIE	6	29	60	95	Retenu	RAS
		SINASPA SARL	6	30	60	96	Retenu	RAS
57	Formation sur les techniques de transformation du grain de néré en soubala graine, en cube et poudre au profit de cinquante (53) membres de la Coopérative simplifiée des productrices de soubala « NOMBIMBE » de Orodara	LAMZOUSSI MULTI SERVICE	6	30	60	96	Retenu	RAS
		KABOD SARL	3	29	60	92	Retenu	Ne peut être attributaire que de 2 lots en fonction du personnel proposé
		SINASPA SARL	6	30	60	96	Retenu	RAS
58	Formation par apprentissage en techniques moderne de teinture sur fil et de tissage de pagne FASO DAFANI avec motifs sur métiers à deux pédales, au profit de 150 jeunes de l'association « source de bonheur » en abrégé SOUBO	PRO-NATURE	6	30	36	72	Non retenu	Note inférieure à la note minimale requise
		LAURENCIA SERVICE PLUS	3	30	45	78	Retenu	Ne peut être attributaire que de 4 lots en fonction du personnel proposé
		ICADE F	6	29	60	95	Retenu	RAS
		EXPERTIZ AFRICAINE ET ASSOCIES	3	30	48	81	Retenu	Ne peut être attributaire que de 3 lots en fonction du personnel proposé
59	Formation de 50 membres de l'association pour la promotion de la jeunesse africaine et le développement (APJAD/PSR) en	NORDIC C SARL	6	30	60	96	Retenu	RAS
		CPDMR-SARL	6	29	60	95	Retenu	RAS
		BEMS	6	30	60	96	Retenu	RAS
		CIEMAT	6	29	60	95	Retenu	Ne peut être attributaire que d'1

	techniques de production d'oignon hivernal							lot en fonction du personnel proposé
		ABS SARL	3	27	60	90	Retenu	Ne peut être attributaire que d'1 lot en fonction du personnel proposé
		INITIATIVE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPERTISE	3	30	60	93	Retenu	RAS
60	Formation de trente (30) membres de l'association TEEL WEND YEMSE en élevage de volaille race locale amélioré	FINANCE INFORMATIQUE MANAGEMENT AUDIT INTERNATIONAL SARL	3	29	60	92	Retenu	Ne peut être attributaire que de 2 lots en fonction du personnel proposé
		FOYER AGRO SERVICE ET TRANSFORMATION	3	27	60	90	Retenu	Ne peut être attributaire que de 2 lots en fonction du personnel proposé
62	Formation de vingt-trois (23) membres de la société coopérative simplifiée « DJAM-NATI » en technologie des nouveaux produits innovants (yaourt probiotique, SKYR ET MOZZARELLA) et les bonnes pratiques d'hygiène en transformation laitière	AGRO CORPORATION	6	30	60	96	Retenu	RAS
64	Formation en technique d'emboûche ovine au profit de vingt-cinq (25) membres de l'association des éleveurs pour la gestion durable de l'environnement	CPDMR-SARL	6	29	60	95	Retenu	RAS
		FINANCE INFORMATIQUE MANAGEMENT AUDIT INTERNATIONAL SARL	6	29	60	95	Retenu	Ne peut être attributaire que de 2 lots en fonction du personnel proposé
67	Formation par apprentissage en technique d'élevage de volaille race locale améliorée au profit de quarante-deux (42) membres de L'ASSOCIATION ENTRAIDE 2GKDP	STRAVISION	6	31	60	97	Retenu	RAS
		EMP SARL	6	29	60	95	Retenu	RAS
68	Formation de perfectionnement en technique de production et de transformation des graines de néré en soubala au profit de trente (36) femmes membres de L'ASSOCIATION DES FEMMES CATHOLIQUES DE GAOUA.	LAMZOUSSI MULTI SERVICE	6	30	60	96	Retenu	RAS
		EXPERTISE UNIE	6	29	60	95	Retenu	RAS
		KABOD SARL	3	29	40	72	Non retenu	Note inférieure à la note minimale requise
		SINASPA SARL	6	30	60	96	Retenu	RAS
69	Formation de perfectionnement en technique de production de beurre de karité au profit de trente (30) membres de l'association TAGNE.	DIM TECHNOLOGIE	6	30	60	96	Retenu	RAS
		CABINET AGRO-MEDIC SARL	3	29	40	72	Non retenu	Note inférieure à la note minimale requise
		KABOD SARL	0	29	60	89	Retenu	Ne peut être attributaire que de 2 lots en fonction du personnel proposé
		SINASPA SARL	6	30	60	96	Retenu	RAS
70	Formation de perfectionnement en technique de production et de transformation des graines de néré en soubala au profit de quarante (40) femmes membres de la Société Coopérative Simplifiée WOUTANAN des Transformatrices d'Amendes (SCOOPS-W/TA).	LAMZOUSSI MULTI SERVICE	6	30	60	96	Retenu	RAS
		EXPERTISE UNIE	6	29	30	65	Non retenu	Note inférieure à la note minimale requise
		KABOD SARL	3	29	60	92	Retenu	Ne peut être attributaire que de 2 lots en fonction du personnel proposé
		SINASPA SARL	6	30	60	96	Retenu	RAS
71	Formation de perfectionnement en technique d'élevage de volaille race locale améliorée au profit de quarante (40) aviculteurs du comité villageois et de développement de TANSIE.	NORDIC C SARL	6	30	60	96	Retenu	RAS
		SEED CONSULTING	6	30	60	96	Retenu	Ne peut être attributaire que de 2 lots en fonction du personnel proposé
		MEL BURKINA	0	29	60	89	Retenu	RAS

AGENCE DE CONSEIL ET DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE EN BATIMENT ET AMENAGEMENT URBAIN
PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT URBAIN DES VILLES SECONDAIRES (PMDUVS)

Manifestation d'intérêt N°2025-008/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM du 11 septembre 2025; la réalisation des études techniques et du suivi-contrôle des travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures économiques à Bobo Dioulasso. **Financement** : Banque Mondiale - (Crédit IDA N°7413-BF). Référence STEP : BF-PIU-PMDUVS-485356-CS-CQS. Publication de la manifestation d'intérêt : Quotidien des Marchés Publics N° 4228 du Mardi 16 septembre 2025. Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour l'ouvertures des propositions : Lettre n°2025-538/ACOMOD-B/DG/DPM du 26 Septembre 2025. Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour la délibération : Lettre n°2025-0574/ACOMOD-B/DG/DPM du 20 Octobre 2025

N° de pli	Soumissionnaires	Critères techniques d'évaluation et de sélection				Note totale/ 100	Rang	Commentaire/ Observations
		Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations	Nombre d'années d'expérience	Références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires durant les cinq dernières années (2020 – 2024)	Organisation technique et managériale du cabinet			
		05 points	15 points	60 points	20 points			
1	Consortium d'Ingénierie & d'Expertise (CIE Sarl)	05	15	60	13	93	4 ^{ème}	Non retenu
2	Groupe GETECH SARL/ IMHOTEP SARL	05	15	60	15,5	95,5	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
3	Groupe ATELIERS 3 ARCHITECTES (A.3.A) /BAT INGENIERIE EXPERTISE	05	15	60	10,5	90,5	10 ^{ème}	Non retenu
4	Groupe CINCAT INTERNATIONAL SA /AIC	05	15	60	10	90	11 ^{ème}	Non retenu
5	Groupe CARURE SARL/INTEGRALE-IC	05	15	60	13,5	93,5	3 ^{ème}	Non retenu
6	Bureau International d'Ingénierie (B2I)	05	15	60	13,8	93,8	2 ^{ème}	Non retenu
7	Groupe MASSIVE DYNAMIC / TID	05	15	50	10	80	17 ^{ème}	Non retenu
8	Groupe AFRIK CONSULT/ARCHITECTE A VIE	05	15	60	07	87	16 ^{ème}	Non retenu
9	Groupe CAURI/BCST	05	15	60	07,5	87,5	15 ^{ème}	Non retenu
10	Groupe BECOTEX/BRICE	05	15	60	08	88	14 ^{ème}	Non retenu
11	Groupe EXCELL INGENIERIE/ACAT	05	15	40	12,5	72,5	18 ^{ème}	Non retenu
12	Architecture Recherche Design & Ingénierie (ARDI)	05	15	60	11,5	91,5	8 ^{ème}	Non retenu
13	SATA AFRIQUE SA	05	15	60	11	91	9 ^{ème}	Non retenu
14	Groupe AAPUI/CEITP	05	15	60	12,7	92,7	5 ^{ème}	Non retenu
15	Groupe CADY SARL/CAFI-B SARL	05	15	60	12,5	92,5	6 ^{ème}	Non retenu
16	Groupe GEFA ingénieurs conseils/INGER	05	15	60	12	92	7 ^{ème}	Non retenu
17	Groupe aARCHITECH/ODACCE	05	15	60	09	89,5	12 ^{ème}	Non retenu
18	Groupe International Development Consultants (IDC)/ C.A.S.T.O.R Ingénierie Expertise	05	15	50	12,5	62,5	19 ^{ème}	Non retenu
19	Groupe INTELCO Consulting/ARCADE	05	15	60	09	89	13 ^{ème}	Non retenu

CONCLUSION : Le groupement GETECH SARL/ IMHOTEP SARL est retenu pour la suite de la procédure

PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT URBAIN DES VILLES SECONDAIRES (PMDUVS)

Manifestation d'intérêt N°2025-007/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM du 11 septembre 2025. Recrutement de maître d'œuvre (bureaux d'études) pour la réalisation des études techniques et du suivi-contrôle des travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures économiques à Kaya. **Financement** : Banque Mondiale - (Crédit IDA N°7413-BF). Référence STEP : BF-PIU-PMDUVS-485362-CS-CQS. Publication de la manifestation d'intérêt : Quotidien des Marchés Publics N° 4228 du Mardi 16 septembre 2025. Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour l'ouvertures des propositions : Lettre n°2025-537/ACOMOD-B/DG/DPM du 26 Septembre 2025. Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour la délibération : Lettre n°2025-0576/ACOMOD-B/DG/DPM du 20 Octobre 2025.

N° de pli	Soumissionnaires	Critères techniques d'évaluation et de sélection				Note totale/ 100	Rang	Commentaire/ Observations
		Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations	Nombre d'années d'expérience	Références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires durant les cinq dernières années (2020 – 2024)	Organisation technique et managériale du cabinet			
		05 points	15 points	60 points	20 points			
1	Consortium d'Ingénierie & d'Expertise (CIE Sarl)	05	15	60	13	93	5 ^{ème}	Non retenu
2	Groupe GETECH SARL/Cabinet IMHOTEP SARL	05	15	60	14,5	94,5	2 ^{ème}	Non retenu
3	Groupe Cabinet d'Architecture et de Design Yiden (CADY Sarl) / Compagnie Africaine d'Ingénierie Sarl (CAFI-B Sarl)	05	15	60	12,5	92,5	7 ^{ème}	Non retenu
4	Cabinet d'Expertise Immobilière et d'Etude en Travaux Publics (CEITP)	05	15	60	13,5	93,5	4 ^{ème}	Non retenu
5	Groupe CAURI/BCST	05	15	40	07	67	16 ^{ème}	Non retenu

6	Groupement ATELIERS 3 ARCHITECTES (A.3.A) /BAT INGENIERIE EXPERTISE	05	15	60	10,5	90,5	9 ^{ème}	Non retenu
7	Groupement Cincat International SA/Architectes Ingénieurs Conseil (AIC Sarl)	05	15	60	10	90	10 ^{ème}	Non retenu
8	Groupement CARURE SARL / INTEGRAL IC	05	15	60	14	94	3 ^{ème}	Non retenu
9	Groupement Bureau International d'Ingénierie (B2I) / GEFA	05	15	60	12,8	92,8	6 ^{ème}	Non retenu
10	Groupement MASSIVE DYNAMIC / TID	05	15	50	10	80	14 ^{ème}	Non retenu
11	Groupement BECOTEX/BRICE	05	15	60	08	88	12 ^{ème}	Non retenu
12	Architecture Recherche Design & Ingénierie (ARDI)	05	15	60	11	91	8 ^{ème}	Non retenu
13	Groupement Afrik Consult /Architecture A Vie	05	15	60	07	87	13 ^{ème}	Non retenu
14	Groupement SEREIN/aRCHTECH	05	15	60	16,5	96,5	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
15	Groupement BETAT-IC/AVET/ARCHI TOP DESDIGN	05	15	60	08,5	88,5	11 ^{ème}	Non retenu
16	Groupement ACD ARCHITECTURE & DEVELOPPEMENT / BEI CORP	05	15	30	10	60	17 ^{ème}	Non retenu
17	Groupement INTELCO Consulting/ARCADE	05	15	40	09	69	15 ^{ème}	Non retenu

CONCLUSION : Le groupement SEREIN / aRCHTECH est retenu pour la suite de la procédure

PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT URBAIN DES VILLES SECONDAIRES (PMDUVS)

Manifestation d'intérêt N°2025-006/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM du 11 septembre 2025 pour le recrutement de maître d'œuvre (bureaux d'études) pour la réalisation des études techniques et du suivi-contrôle des travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures économiques à Ouahigouya. **Financement** : Banque Mondiale - (Crédit IDA N°7413-BF). Référence STEP : BF-PIU-PMDUVS-485363-CS-CQS.

Publication de la manifestation d'intérêt : Quotidien des Marchés Publics N° 4228 du Mardi 16 septembre 2025. Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour l'ouverture des propositions : Lettre n°2025-536/ACOMOD-B/DG/DPM du 26 Septembre 2025.

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour la délibération :

Lettre n°2025-0575/ACOMOD-B/DG/DPM du 20 Octobre 2025

N° de pli	Soumissionnaires	Critères techniques d'évaluation et de sélection				Note totale /100	Rang	Commentaires/ Observations
		Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations	Nombre d'années d'expérience	Références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires durant les cinq dernières années (2020 – 2024)	Organisation technique et managériale du cabinet			
		05 points	15 points	60 points	20 points			
1	Consortium d'Ingénierie & d'Expertise (CIE Sarl)	05	15	60	13	93	6 ^{ème}	Non Retenu
2	Groupement GETECH SARL/Cabinet IMHOTEP SARL	05	15	60	14,5	94,5	3 ^{ème}	Non Retenu
3	Groupement Cincat International SA/Architectes Ingénieurs Conseil (AIC Sarl)	05	15	60	10	90	11 ^{ème}	Non Retenu
4	Groupement CADY Sarl / CAFI-B Sarl	05	15	60	12,5	92,5	8 ^{ème}	Non Retenu
5	Groupement BETAT-IC/AVET/ARCHI TOPDESDIGN	05	15	60	08,5	88,5	12 ^{ème}	Non Retenu
6	Groupement Challenge Ingénieurs Conseils (CIC)/INTEGRAL IC	05	15	60	14	94	4 ^{ème}	Non Retenu
7	Architecture Recherche Design & Ingénierie (ARDI)	05	15	60	11	91	9 ^{ème}	Non Retenu
8	Bureau International d'Ingénierie (B2I)	05	15	60	13,5	93,5	5 ^{ème}	Non Retenu
9	Cabinet d'Expertise Immobilière et d'Etude en Travaux Publics (CEITP)	05	15	60	12,7	92,7	7 ^{ème}	Non Retenu
10	Groupement MASSIVE DYNAMIC / TID	05	15	50	10	80	14 ^{ème}	Non Retenu
11	Groupement SEREIN/aRCHTECH	05	15	60	15,5	95,5	2 ^{ème}	Non Retenu
12	Groupement CAURI/BCST	05	15	40	07	67	16 ^{ème}	Non Retenu
13	Groupement BECOTEX/ARCHIBUILDING & CONSULT	05	15	60	16,7	96,7	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
14	Groupement ATELIERS 3 ARCHITECTES (A.3.A) /BAT INGENIERIE EXPERTISE	05	15	60	10,5	90,5	10 ^{ème}	Non Retenu
15	Groupement Ingénieurs et Expertise Réunis (INGER) /EZA Architecture	05	15	30	07	57	18 ^{ème}	Non Retenu
16	Groupement Afrik Consult /Architecture A Vie	05	15	60	07	87	13 ^{ème}	Non Retenu
17	Groupement INTELCO Consulting/ ARCADE	05	15	40	09	69	15 ^{ème}	Non Retenu
18	Groupement ACD ARCHITECTURE & DEVELOPPEMENT / BEI CORP	05	15	30	10	60	17 ^{ème}	Non Retenu

Conclusion : Le groupement BECOTEX/ARCHIBUILDING & CONSULT est retenu pour la suite de la procédure

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

RECTIFICATIF DU QUOTIDIEN DES MARCHES PUBLICS N° 4251 DU VENDREDI 17/10/2025 RELATIF AUX ATTRIBUTIONS DES LOTS 02 ET 06 ET AU NOM DE L'ATTRIBUTAIRE DU LOT 03.

DEMANDE DE PRIX N°2025-029F/MEEA/SG/DMP DU 08/04/2025 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES CLIMATISEURS AU PROFIT DES STRUCTURES DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (MEEA)

Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025 - Références de la publication de l'avis : QMP N°4118 du 15/04/2025 et QMP N°4123 du 21 & 22/04/2025 - Date du dépouillement 01/04/2025 - Nombre de lots : 02 - Nombre de soumissionnaires : 20 - Nombre de plis arrivé en retard : 00
Date des résultats : 16/07/2025 - Date du réexamen : 22/09/2025

Lot 01 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit de la DGEF

Montant prévisionnel (E) : 3 000 000, Moyenne des offres (P) : 2 473 410, Borne inférieure : 2 370 959, Borne supérieure : 3 207 769, Seuil de tolérance (5%) : 3 047 380

Soumissionnaires	Montants en Francs CFA		Observations	Rang
	Lus	Corrigés		
SOGESER SARL	Mini HTVA: 1 045 500 Maxi HTVA: 2 091 000	Mini HTVA: 1 045 500 Maxi HTVA: 2 091 000	Non conforme : ancienneté requise de l'expérience globale dans le domaine pour ouvriers non atteintes (18 mois au lieu de 2 ans).	-
ESO-BF	Mini TTC: 1 320 420 Maxi TTC: 2 640 500	Mini TTC: 1 320 420 Maxi TTC: 2 640 500	Conforme.	4 ^{ème}
STONE SERVICES	Mini HTVA : 996 500 Maxi HTVA : 1 993 000	Mini HTVA : 996 500 Maxi HTVA : 1 993 000	Conforme : en application des dispositions de l'article 115 du Décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlements des marchés du 31/12/2024, l'intéressé a été invité à une confirmation de ses prix et une acceptation à fournir une garantie de bonne exécution fixée à 30% du montant attribué.	1 ^{er}
A.D.M.C	Mini TTC: 1 203 600 Maxi TTC: 2 047 200	Mini TTC: 1 203 600 Maxi TTC: 2 047 200	Conforme.	2 ^{ème}
E.C.P.E	Mini HTVA: 1 258 000 Maxi HTVA: 2 516 000	-	Non conforme : pas de proposition pour les postes d'ouvriers qualifiés en froid et climatisation	-

Attributaire : « STONE SERVICES » pour un montant total pour un montant total minimum HTVA de neuf cent quatre-vingt-seize mille cinq cents (996 500) Francs CFA et un montant total maximum HTVA de deux millions deux cent quatre-vingt-dix mille cinq cents (2 290 500) Francs CFA après confirmation des prix, augmentation du taux de la garantie de bonne exécution à 30% et augmentation de 14,98% des quantités maximum de l'offre initiale pour un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.

Lot 02 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit de la DGEP

Montant prévisionnel (E) : 6 000 000, Moyenne des offres (P) : 4 825 922, Borne inférieure : 4 700 813, Borne supérieure : 6 359 924, Seuil de tolérance (5%) : 4 465 773

Soumissionnaires	Montants en Francs CFA		Observations	Rang
	Lus	Corrigés		
SOGESER SARL	Mini: HTVA 2 007 000 Maxi HTVA: 3 900 000	-	Non conforme : ancienneté requise de l'expérience globale dans le domaine pour ouvriers non atteintes (18 mois au lieu de 2 ans).	-
ESO-BF	MiniTTC: 2 506 910 MaxiTTC: 4 978 420	MiniTTC: 2 506 910 MaxiTTC: 4 978 420	Conforme.	5 ^{ème}
STONE SERVICES	Mini HTVA : 2 071 500 Maxi HTVA : 4 019 000	Mini HTVA : 2 071 500 Maxi HTVA : 4 031 000	Conforme.	2 ^{ème}
BEN'S TECHNOLOGY	Mini HTVA : 1 767 000 Maxi HTVA : 3 462 000	Mini HTVA : 1 767 000 Maxi HTVA : 3 462 000	Conforme techniquement Non conforme financièrement : en application des dispositions de l'article 115 du Décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlements des marchés du 31/12/2024, l'offre hors limite de tolérance de 5% en déca du seuil de l'offre anormalement basse est rejetée.	-
KAMUS SARL	Mini HTVA: 2 450 500 Maxi HTVA: 4 733 000	Mini HTVA: 2 450 500 Maxi HTVA: 4 733 000	Conforme.	8 ^{ème}
B.E.T. I	Mini HTVA: 2 132 000 Maxi HTVA: 4 145 000	Mini HTVA: 2 132 000 Maxi HTVA: 4 145 000	Conforme.	6 ^{ème}
HARD HOME	Mini TTC: 2 477 233 Maxi TTC: 4 915 290	Mini TTC: 2 477 233 Maxi TTC: 4 915 290	Conforme.	3 ^{ème}
GENERAL - BUSINESS SERVICES SARL	Mini TTC: 2 463 722 Maxi TTC: 4 900 304	Mini TTC : 2 499 122 Maxi TTC : 4 900 304	Conforme Erreur sur la quantité minimum de l'item II.5 « Gaz pour climatiseur » (20 unités demandées au lieu de 15 unités proposées) soit une augmentation de 1.44% du montant minimum total.	4 ^{ème}
ABM	Mini TTC: 2 417 525 Maxi TC: 4 705 250	Mini TTC: 2 417 525 Maxi TC: 4 705 250	Conforme.	1 ^{er}
ENGCI-SARL	Mini TTC: 2 924 984 Maxi TTC: 5 815 040	Mini TTC: 2 281 488 Maxi TTC: 4 535 731	Non conforme : - rabais de 22% sur les montants totaux mini HTVA et maxi HTVA ; En application des dispositions de l'article 115 du Décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlements des marchés du 31/12/2024, ENGCI-SARL a été invité à une confirmation de ses prix. - notifié par lettre N°2025-0146/MEEA/SG/DMP du 24/07/2025 et relancé par lettre N°2025-0156/MEEA/SG/DMP du 04/09/2025, aucune pièce administrative et contractuelle non fournies dans les délais prévus en vue de la suite de la procédure.	-
E.C.P.E	Mini HTVA: 2 306 000 Maxi HTVA: 4 604 000	Mini HTVA: 2 150 100 Maxi HTVA: 4 158 000	Conforme. rabais de 10% sur les montants totaux mini HTVA et maxi HTVA	7 ^{ème}

Attributaire : « ABM » pour un montant total minimum TTC de deux millions quatre cent dix-sept mille cinq cent vingt-cinq (2 417 525) francs CFA, un montant total maximum TTC de cinq millions quatre cent trois mille huit cent dix (5 403 810) Francs CFA et une augmentation de 14,85% des quantités maximum de l'offre initiale pour un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.

Lot 03 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit de la ST-GUW

Montant prévisionnel (E) : 6 000 000, Moyenne des offres (P) : 3 112 115, Borne inférieure : 3 098 119, Borne supérieure : 4 191 573, Seuil de tolérance (5%) : 2 943 213

Soumissionnaires	Montants en Francs CFA	Observations	Rang
------------------	------------------------	--------------	------

	Lus	Corrigés		
B.F.T. N	Mini HTVA: 1 605 500 Maxi HTVA: 2 555 000	Mini HTVA: 1 605 500 Maxi HTVA: 2 555 000	Conforme	8 ^{ème}
TECHNO FROID ET CLIM	Mini HTVA: 1 489 000 Maxi HTVA: 2 810 000	-	Non conforme : Nombre d'expérience dans des positions similaires des ouvriers non précisé.	-
SOGESER SARL	Mini HTVA: 1 449 500 Maxi HTVA: 2 633 000	-	Non conforme : ancienneté requise de l'expérience globale dans le domaine pour ouvriers non atteintes (18 mois au lieu de 2 ans).	-
ESO-BF	Mini TTC: 1 805 400 Maxi TTC: 3 544 720	Mini TTC: 1 805 400 Maxi TTC: 3 544 720	Conforme.	5 ^{ème}
STONE SERVICES	Mini HTVA: 1 547 000 Maxi HTVA: 2 655 000	Mini HTVA: 1 547 000 Maxi HTVA: 2 655 000	Conforme.	6 ^{ème}
BEN'S TECHNOLOGY	Mini HTVA: 1 304 500 Maxi HTVA: 2 001 500	Mini HTVA: 1 304 500 Maxi HTVA: 2 001 500	Conforme techniquement Non conforme financièrement : en application des dispositions de l'article 115 du Décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlements des marchés du 31/12/2024, l'offre hors limite de tolérance de 5% en déca du seuil de l'offre anormalement basse est rejetée.	-
A.D.M.C	Mini TTC: 1 733 420 Maxi TTC: 3 348 840	Mini TTC: 1 733 420 Maxi TTC: 3 348 840	Conforme.	3 ^{ème}
KAMUS SARL	Mini HTVA: 1 835 500 Maxi HTVA: 2 693 000	Mini HTVA: 1 835 500 Maxi HTVA: 2 693 000	Conforme.	12 ^{ème}
GLOBAL ELECTRIK SYSTEM	Mini HTVA: 1 728 350 Maxi HTVA: 2 542 500	Mini HTVA: 1 728 350 Maxi HTVA: 2 542 500	Conforme.	10 ^{ème}
B.E.T. I	Mini HTVA: 1 642 000 Maxi HTVA: 2 559 000	Mini HTVA: 1 642 000 Maxi HTVA: 2 559 000	Conforme.	9 ^{ème}
HARD HOME	Mini TTC: 1 734 718 Maxi TTC: 3 283 586	Mini TTC: 1 734 718 Maxi TTC: 3 283 586	Conforme.	4 ^{ème}
SOMOCODIS	Mini HTVA: 1 840 000 Maxi HTVA: 2 695 000	Mini HTVA: 1 840 000 Maxi HTVA: 2 695 000	Conforme.	13 ^{ème}
DIVINE PRO- SERVICES	Mini TTC: 1 677 960 Maxi TTC: 3 201 340	Mini TTC: 1 677 960 Maxi TTC: 3 201 340	Conforme.	2 ^{ème}
ABM	Mini TTC: 2 044 350 Maxi TTC: 3 118 740	Mini TTC: 2 044 350 Maxi TTC: 3 118 740	Conforme.	10 ^{ème}
SOKAGEM	Mini HTVA: 1 573 500 Maxi HTVA: 2 650 500	Mini HTVA: 1 573 500 Maxi HTVA: 2 650 500	Conforme.	7 ^{ème}
E.C.P.E	Mini HTVA : 1 638 000 Maxi HTVA : 3 160 000	Mini HTVA : 1 343 160 Maxi HTVA : 2 591 200	Conforme - rabais de 18% sur les montants totaux mini HTVA et maxi HTVA ; - en application des dispositions de l'article 115 du Décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlements des marchés du 31/12/2024, l'intéressé a été invité à une confirmation de ses prix et une acceptation à fournir une garantie de bonne exécution fixée à 30% du montant attribué.	1 ^{er}

Attributaire : « E.C.P.E » à un montant total minimum HTVA d'un million trois cent quarante-trois mille cent soixante (1 343 160) Francs CFA et un montant total maximum HTVA de deux millions neuf cent soixante-dix-neuf mille huit cent quatre-vingt (2 979 880) Francs CFA après application du rabais de 18% sur les montants totaux HTVA minimum et maximum, confirmation des prix, augmentation du taux de la garantie de bonne exécution à 30% et une augmentation de 14,99% des quantités maximum de l'offre initiale pour un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.

Lot 04 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit de la DGEVCC
Montant prévisionnel (E) : 2 501 000, Moyenne des offres (P) : 2 052 619, Borne inférieure : 1 973 401, Borne supérieure : 2 669 895, Seuil de tolérance (5%) : 1 874 731

Soumissionnaires	Montants en Francs CFA		Observations	Rang
	Lus	Corrigés		
SOGESER SARL	Mini HTVA: 947 500 Maxi HTVA: 1 784 000	-	Non conforme : ancienneté requise de l'expérience globale dans le domaine pour ouvriers non atteintes (18 mois au lieu de 2 ans).	-
ESO-BF	Mini TTC: 1 121 000 Maxi TTC: 2 200 110	Mini TTC: 1 121 000 Maxi TTC: 2 200 110	Conforme	2 ^{ème}
E.B.I.R. F	Mini HTVA : 984 700 Maxi HTVA: 1 942 800	Mini HTVA : 817 301 Maxi HTVA : 1 612 524	Conforme - rabais de 17% sur les montants totaux mini HTVA et maxi HTVA ; - en application des dispositions de l'article 115 du Décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlements des marchés du 31/12/2024, l'intéressé a été invité à une confirmation de ses prix et une acceptation à fournir une garantie de bonne exécution fixée à 30% du montant attribué.	1 ^{er}
E.C.P.E	Mini HTVA : 1 015 000 Maxi HTVA: 1 935 000	Mini HTVA : 913 500 Maxi HTVA : 1 741 500	Conforme rabais de 18% sur les montants totaux mini HTVA et maxi HTVA	3 ^{ème}

Attributaire : « E.B.I.R.F » pour un montant total minimum HTVA de huit cent dix-sept mille trois cent un (817 301) Francs CFA, un montant total maximum HTVA d'un million huit cent cinquante-trois mille deux cent vingt-quatre (1 853 224) Francs CFA après application du rabais de 17% sur les montants totaux HTVA minimum et maximum, la confirmation des prix, une garantie de bonne exécution fixée à 30% et une augmentation de 14,93% des quantités maximum de l'offre initiale pour un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.

Lot 05 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit du SP/CNDD
Montant prévisionnel (E) : 1 500 000, Moyenne des offres (P) : 1 323 960, Borne inférieure : 1 215 146, Borne supérieure : 1 644 022, Seuil de tolérance (5%) : 1 154 389

Soumissionnaire	Montants en Francs CFA		Observations	Rang
	Lus	Corrigés		
ESO-BF	Mini TTC : 1 122 000 Maxi TTC : 1 323 960	Mini TTC : 1 122 000 Maxi TTC : 1 323 960	Conforme.	1 ^{er}

Attributaire : « ESO-BF » pour un montant total minimum TTC de huit cent quatre mille sept cent soixante (804 760) Francs CFA et un montant total maximum TTC d'un million trois cent vingt-trois mille neuf cent soixante (1 323 960) Francs CFA et un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.

Lot 06 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit de la DGESS
Montant prévisionnel (E) : 5 000 000, Moyenne des offres (P) : 4 615 583, Borne inférieure : 3 923 246,
Borne supérieure : 5 307 921, Seuil de tolérance (5%) : 3 727 083

Soumissionnaires	Montants en Francs CFA		Observations	Rang
	Lus	Corrigés		
B.F.T. N	Mini HTVA : 1 910 000 Maxi HTVA : 3 820 000	Mini HTVA : 1 910 000 Maxi HTVA : 3 820 000	Conforme	5 ^{ème}
SOGESER SARL	Mini HTVA : 1 647 500 Maxi HTVA : 3 315 000	-	Non conforme : ancienneté requise de l'expérience globale dans le domaine pour ouvriers non atteintes (18 mois au lieu de 2 ans).	-
ESO-BF	Mini TTC : 2 104 530 Maxi TTC : 4 209 060	Mini TTC : 2 104 530 Maxi TTC : 4 209 060	Conforme.	4 ^{ème}
STONE SERVICES	Mini HTVA : 1 697 000 Maxi HTVA : 3 308 000	Mini HTVA : 1 697 000 Maxi HTVA : 3 308 000	Conforme.	1 ^{er}
KAMUS SARL	Mini HTVA : 1 939 000 Maxi HTVA : 3 878 000	Mini HTVA : 1 939 000 Maxi HTVA : 3 878 000	Conforme.	6 ^{ème}
HARD HOME	Mini TTC : 2 048 716 Maxi TTC : 4 097 432	Mini TTC : 2 048 716 Maxi TTC : 4 097 432	Conforme.	3 ^{ème}
GENERAL - BUSINESS SERVICES SARL	Mini TTC : 2 680 960 Maxi TTC : 6 200 900	-	Non conforme : montant hors enveloppe	-
ABM	Mini TTC : 2 263 948 Maxi TTC : 5 427 896	Mini TTC : 2 263 948 Maxi TTC : 5 427 896	Conforme.	2 ^{ème}
ENGCI-SARL	Mini TTC : 2 409 560 Maxi TTC : 4 819 120	Mini TTC : 1 879 457 Maxi TTC : 3 758 914	Non conforme : - rabais de 22% sur les montants totaux mini HTVA et maxi HTVA ; - en application des dispositions de l'article 115 du Décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlements des marchés du 31/12/2024, ENGCI-SARL est invité à une confirmation de ses prix. notifié par lettre N°2025-0146/MEEA/SG/DMP du 24/07/2025 et relancé par lettre N°2025-0156/MEEA/SG/DMP du 04/09/2025, ENGCI-SARL n'a fourni aucune pièce administrative et contractuelle dans les délais prévus en vue de la suite de la procédure.	-

Attributaire : « STONE SERVICES » pour un montant total minimum HTVA d'un million six cent quatre-vingt-dix-sept mille (1 697 000) Francs CFA et un montant total maximum HTVA de trois millions trois cent huit mille (3 308 000) Francs CFA et un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.

Lot 07 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit de l'ARSN
Montant prévisionnel (E) : 2 100 000, Moyenne des offres (P) : 1 761 543, Borne inférieure : 1 215 146,
Borne supérieure : 1 644 022, Seuil de tolérance (5%) : 1 154 389

Soumissionnaires	Montants en Francs CFA		Observations	Rang
	Lus	Corrigés		
ESO-BF	Mini TTC : 1 097 990 Maxi TTC : 1 811 300	Mini TTC : 1 097 990 Maxi TTC : 1 811 300	Conforme	2 ^{ème}
SNM	Mini HTVA : 1 028 500 Maxi HTVA : 1 607 000	Mini HTVA : 1 028 500 Maxi HTVA : 1 607 000	Conforme	3 ^{ème}
E.B.I.R.F	Mini HTVA : 875 000 Maxi HTVA : 1 620 000	Mini HTVA : 721 875 Maxi HTVA : 1 336 500	Conforme - rabais de 17,50% sur les montants totaux mini HTVA et maxi HTVA ; - en application des dispositions de l'article 115 du Décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlements des marchés du 31/12/2024, l'intéressé a été invité à une confirmation de ses prix et une acceptation à fournir une garantie de bonne exécution fixée à 30% du montant attribué.	1 ^{er}

Attributaire : « E.B.I.R.F » pour un montant total minimum HTVA de sept cent-vingt-un mille huit cent soixante-quinze (721 875) Francs CFA, un montant total maximum HTVA d'un million trois cent trente-six mille cinq cents (1 336 500) Francs CFA après application du rabais de 17% sur les montants totaux HTVA minimum et maximum, confirmation des prix, augmentation du taux de la garantie de bonne exécution à 30% pour un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.

Lot 08 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit du PRCU
Montant prévisionnel (E) : 3 000 000, Moyenne des offres (P) : 2 459 858, Borne inférieure : 2 366 352,
Borne supérieure : 3 201 534, Seuil de tolérance (5%) : 2 248 034

Soumissionnaires	Montants en Francs CFA		Observations	Rang
	Lus	Corrigés		
SOGESER SARL	Mini HTVA : 1 611 500 Maxi HTVA : 2 416 500	-	Non conforme : ancienneté requise de l'expérience globale dans le domaine pour ouvriers non atteintes (18 mois au lieu de 2 ans).	-
ESO-BF	Mini TTC : 1 734 600 Maxi TTC : 2 601 900	Mini TTC : 1 734 600 Maxi TTC : 2 601 900	Conforme	4 ^{ème}
STONE SERVICES	Mini HTVA : 1 323 000 Maxi HTVA : 1 984 500	Mini HTVA : 1 323 000 Maxi HTVA : 1 984 500	Conforme : en application des dispositions de l'article 115 du Décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlements des marchés du 31/12/2024, l'intéressé a été invité à une confirmation de ses prix et une acceptation à fournir une garantie de bonne exécution fixée à 30% du montant attribué.	1 ^{er}
A.D.M.C	Mini TTC : 1 663 800 Maxi TTC : 2 495 700	Mini TTC : 1 663 800 Maxi TTC : 2 495 700	Conforme	3 ^{ème}
DIVINE PRO-SERVICES	Mini TTC : 1 600 080 Maxi TTC : 2 400 120	Mini TTC : 1 600 080 Maxi TTC : 2 400 120	Conforme	2 ^{ème}

Attributaire : « STONE SERVICES » pour un montant minimum HTVA d'un million trois cent vingt-trois mille (1 323 000) Francs CFA et un montant maximum HTVA de deux millions deux cent soixante-cinq mille (2 265 000) Francs CFA après confirmation des prix, augmentation

du taux de la garantie de bonne exécution à 30% et augmentation de 14,13% des quantités maximum de l'offre initiale pour un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.				
Lot 09 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit du ST-GIRE Montant prévisionnel (E) : 4 000 000, Moyenne des offres (P) : 3 104 160, Borne inférieure : 3 095 414, Borne supérieure : 4 187 913, Seuil de tolérance (5%) : 2 940 644				
Soumissionnaires	Montants en Francs CFA		Observations	Rang
	Lus	Corrigés		
B.F.T. N	Mini HTVA : 1 776 500 Maxi HTVA : 2 583 000	Mini HTVA : 1 776 500 Maxi HTVA : 2 583 000	Conforme.	5 ^{ème}
TECHNO FROID ET CLIM	Mini HTVA : 1 380 500 Maxi HTVA : 2 966 000	-	Non conforme : Nombre d'expérience dans des positions similaires des ouvriers non précisé.	-
SOGESER SARL	Mini HTVA : 1 413 500 Maxi HTVA : 2 707 500	-	Non conforme : ancienneté requise de l'expérience globale dans le domaine pour ouvriers non atteintes (18 mois au lieu de 2 ans).	-
ESO-BF	Mini TTC : 2 411 920 Maxi TTC : 3 565 960	Mini TTC : 2 411 920 Maxi TTC : 3 565 960	Conforme	7 ^{ème}
STONE SERVICES	Mini HTVA : 1 623 000 Maxi HTVA : 2 656 000	-	Non conforme : Personnel non fourni	-
BEN'S TECHNOLOGY	Mini HTVA : 1 459 500 Maxi HTVA : 2 059 000	Mini HTVA : 1 459 500 Maxi HTVA : 2 059 000	Conforme techniquement Non conforme financièrement : en application des dispositions de l'article 115 du Décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlements des marchés du 31/12/2024, l'offre hors limite de tolérance de 5% en déca du seuil de l'offre anormalement basse est rejetée	-
KAMUS SARL	Mini HTVA : 1 990 000 Maxi HTVA : 2 968 000	Mini HTVA : 1 990 000 Maxi HTVA : 2 968 000	Conforme	6 ^{ème}
B.E.T. I	Mini HTVA : 1 491 000 Maxi HTVA : 2 206 500	Mini HTVA : 1 491 000 Maxi HTVA : 2 206 500	Conforme techniquement Non conforme financièrement : en application des dispositions de l'article 115 du Décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlements des marchés du 31/12/2024, l'offre hors limite de tolérance de 5% en déca du seuil de l'offre anormalement basse est rejetée	-
HARD HOME	Mini TTC : 1 531 463 Maxi TTC : 3 280 046	Mini TTC : 1 531 463 Maxi TTC : 3 280 046	Conforme	1 ^{er}
GENERAL - BUSINESS SERVICES SARL	Mini TTC : 1 818 592 Maxi TTC : 3 200 101	Mini TTC : 1 818 592 Maxi TTC : 3 200 101	Conforme	2 ^{ème}
SOKAGEM	Mini HTVA : 1 668 000 Maxi HTVA : 2 732 000	Mini HTVA : 1 668 000 Maxi HTVA : 2 732 000	Conforme	4 ^{ème}
Attributaire : « HARD HOME » pour un total minimum TTC d'un million cinq cent trente-un mille quatre cent soixante-trois (1 531 463) Francs CFA et un montant total maximum TTC de trois millions sept cent soixante-onze mille cinq cent soixante-quinze (3 771 575) Francs CFA et une augmentation de 14,99% des quantités maximum de l'offre initiale pour un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.				

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT					
Appel d'Offres Ouvert N°016/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMFC pour la fourniture de matériels et outillages divers au profit de l'ONEA.- Financement : Budget ONEA 2025 - Publication : Revue des marchés publics n°4145 du vendredi 20 juin 2025 Date d'ouverture des plis : 20/06/2025- Nombre de plis : quatre (04) - Date de délibération : 09/07/2025					
Lot 1 : Fourniture de matériels et outillages divers au profit des services centraux et du CEMEAU					
SOUMISSIONNAIRES	MONTANTS EN FCFA				OBSERVATIONS/DECISIONS
	LUS		CORRIGES		
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	
					Budget prévisionnel : 88 500 000 FCFA TTC Seuil de tolérance : 67 482 058 FCFA TTC Borne inférieure : 71 033 745 FCFA TTC Borne supérieure : 96 104 478 FCFA TTC
GROUPEMENT BURKINA LAB/UBC		87 615 000			Offre conforme et classé 8 ^{ème}
GEMCO		84 699 007			Non conforme, non-respect du bordereau des prix unitaires et du calendrier d'exécution, absence de précision de la provenance des articles et du lieu de destination des articles
EZOH SARL		75 252 140		75 252 140	Offre conforme et classé 4 ^{ème}
ISRAEL BUSINESS CENTER		65 650 834			Non conforme : anormalement basse
DIACFA MATERIAUX		88 093 785		88 093 785	Offre conforme et classé 9 ^{ème}
IMPACT AFRIQUE		66 122 834			Non conforme, anormalement basse
YAS HIMA SARL		67 538 834			Non conforme Fiche technique de l'item 17 fourni non conforme (Hauteur d'élévation fournie 3 m au lieu de 6m)
ARBAT		69 280 000			Non conforme, autorisation des fabricant FACOM, innovtools.com, AXEES et KSTOOLS fournis non conforme (ces autorisations concernent une autre procédure d'appel à concurrence)
ETOILE MULTI SERVICES		75 177 800		75 177 800	Offre conforme et classé 3 ^{ème}
YIDIOU SERVICE SARL		76 062 800		76 062 800	Offre conforme et classé 5 ^{ème}
AFRICA MULTI SERVICES		76 895 290		76 895 290	Offre conforme et classé 6 ^{ème}
GRPT PRO TECHNO/HUM TORE		76 895 290		76 895 290	Offre conforme et classé 1 ^{ère}
SOCIETE EGF SARL		77 3 18 910		-	Non conforme, absence des fiches techniques et des prospectus des items 15,17, 18 et item 22 Fiche technique non fournies) ; item 16 fiche technique fourni non conforme (longueur de la chaine demandée 6m. longueur fourni 3m)

SOCIETE ADAM'S		73 152 472		73 152 472	Offre conforme et classé 2 ^{ème}
SOGETRAD INTL		67 808 710		67 808 710	Non conforme : Fiche technique des items 6 et 7 fournies non conformes
ATTRIBUTAIRE	GROUPEMENT PRO TECHNO/HUM TORE, 01BP 4807 OUAGADOUGOU 01, Tél : 00226 60 91 11 89/66 74 74 67, N° RCCM BF OUA 2021 B 0939, IFU N° 00151488 G, retenue pour un montant de Soixante-seize millions huit cent quatre-vingt-quinze mille deux cent quatre-vingt-dix (76 895 290) Francs CFA TTC avec un délai de livraison de six (06) mois.				
Lot 2 : Fourniture de matériels et outillages divers au profit de la Direction Régionale de Ouagadougou					
SOUMISSIONNAIRES	MONTANTS EN FCFA				OBSERVATIONS/DECISIONS Budget prévisionnel : 167 914 000 FCFA TTC Seuil de tolérance : 129 015 313 FCFA TTC Borne inférieure : 135 805 593 FCFA TTC Borne supérieure : 183 736 979 FCFA TTC
	LUS		CORRIGES		
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	
GRPT BURKINA LAB/UBC	134 969 000	159 263 420	134 969 000	159 263 420	Offre conforme et classé 4 ^{ème}
GRPT TASSERI SARL / UTE	115 431 780	136 209 500			Non conforme : fiche technique de l'item 9 fourni non conforme (poids fourni et longueur fourni non conforme), fiche technique de l'item 38 fourni non conforme (absence de précision des caractéristiques), fiche technique de l'item 48 fournie non conforme (absence de précision des dimensions), fiche technique de l'item 49 fournie non conforme, item 68 fiche technique fournie non conforme, item 69 fiche technique fournie non conforme. , item 84 fiche technique fournie non conforme.
GRPT EZOH SARL/ AZIZ SERVICE		148 506 594		148 506 594	Offre conforme et classé 3 ^{ème}
DIACFA MATERIAUX		166 603 551		166 603 551	Offre conforme et classé 5 ^{ème}
GPS BURKINA SARL		142 272 600		142 272 600	Offre conforme et classé 1 ^{ère}
GRPT PRO TECHNO/HUM TORE		140 573 400		140 573 400	Non conforme : Chiffre d'affaires non fourni
SOCIETE EGF SARL		137 033 400			Non conforme : Fiche technique de l'item 1 fourni non conforme référence non conforme , Fiche technique de l'item 7 fourni non conforme (charge demandée 5T au lieu de 500 kg, item 13V fiche technique fourni non conforme (demandé 18V-60 fourni 18V-55) ? fiche technique de l'item 15 fourni non conforme référence technique fourni non conforme, item 49 fourni non (absence de précision du tonnage sur la fiche technique), absence du prospectus, fiche technique de l'item 38 fourni non conforme ; fiche technique de l'item 48 fourni non conforme référence non conforme ;
SOCIETE ADAM'S		142 793 936		142 793 936	Offre conforme et classé 2 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE	GPS BURKINA SARL, 03 BP 7224 OUAGADOUGOU 03 , Tél : 70 27 34 87, N° RCCM BF KPL 2022 M 013, IFU N° 00088787 Y, retenue pour un montant de cent quarante-deux millions deux cent soixante-douze mille six cents (142 272 600) francs CFA TTC avec un délai de livraison de six (06) mois.				
Lot 3 : Fourniture de matériels et outillages divers au profit des Directions Régionales de Kaya, Koupéla, Koudougou et Ouahigouya					
SOUMISSIONNAIRES	MONTANTS EN FCFA				OBSERVATIONS/DECISIONS Budget prévisionnel : 58 086 000 FCFA TTC Seuil de tolérance : 43 380 987 FCFA TTC Borne inférieure : 45 664 197 FCFA TTC Borne supérieure : 61 780 972 FCFA TTC
	LUS		CORRIGES		
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	
ADNA ENTREPRISE SARL		64 199 656			Non conforme : spécifications techniques Item 5 item 7, item 41, item 42, 46 et 47 références proposées non conformes aux spécifications demandées. Fiche technique de l'item 49 débit de la motopompe demandé 100m3/h, débit fourni dans la fiche technique 54 m3/h .
EZOH SARL		53 914 790		53 914 790	Offre conforme et classé 5 ^{ème}
ISRAEL BUSINESS CENTER		42 462 300		42 462 300	Non conforme, anormalement basse
GCIS		44 397 500		43 394 500	Offre conforme et classé 1 ^{ère}
IMPACT AFRIQUE		42 226 300		42 226 300	Non conforme, anormalement basse
YAS HIMA SARL		43 524 300		43 524 300	Offre conforme et classé 2 ^{ème}
ARBAT		44 130 000			Non conforme : autorisation des fabricant FACOM, innovtools.com, AXEISS et KSTOOLS fournis non conforme (ces autorisations concernent une autre procédure d'appel à concurrence)
ETOILE MULTI SERVICES		49 353 500		49 353 500	Offre conforme et classé 6 ^{ème}
YIDIOU SERVICE SARL		76 062 800		76 062 800	Offre conforme et classé 7 ^{ème}
AFRICA MULTI SERVICES	39 120 000		39 120 000	46 161 600	Offre conforme et classé 4 ^{ème}
SOCIETE EGF SARL		50 869 800		50 869 800	Offre conforme et classé 8 ^{ème}
SOCIETE ADAM'S		45 319 564		45 319 564	Offre conforme et classé 3 ^{ème}
SOGETRAD INTL		43 000 398		43 000 398	Non conforme, anormalement basse
ATTRIBUTAIRE	GENERAL CONSTRUCTION IMMOBILIER & SERVICES, 01BP 4807 OUAGADOUGOU 01, Tél : 70 95 29 67, N° RCCM BF OUA 2021 B 0939, IFU N° 00151488 G, retenue pour un montant de quarante-trois millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent (43 394 500) Francs CFA TTC avec un délai de livraison de six (06) mois.				



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Demande de prix N°2025-002/RBMH/PSUR/CO-LANK pour des travaux de réalisation d'un mini AEP dans le village de Gourbala/commune de Lankoué. **FINANCEMENT** : budget communal gestion 2025/Ressources transférées MEEA 2024

PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien n°4242 du 06 octobre 2025

DATE DE DEPOUILEMENT : 15 octobre 2025

CONVOCAZIONEDELACCAM LettreN°2025_002_/RBMH/PSUR/CO-LANK/M/PRM/CCAMdu07octobre2025

Nombre de plis reçus : 01

N° d'ordre	Soumissionnaire	MONTANT LU Francs CFA		MONTANT CORRIGE FrancsCFA		RANG	OBSERVATIONS
		HT	TTC	HT	TTC		
1	FASOFORAGE ET CONSTRUCTION	30 847500	36 400050	30 847500	36 400050	1er	Conforme (délai d'exécution 60 jours)
Attributaire		FASOFORAGE ET CONSTRUCTOIN pour un montant de trente-six millions quatre cent mille cinquante (36 400 050) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

REGION DE BANKUI

COMMUNE DE SAFANE

Rectificatif du Quotidien N°4255 – Jeudi 23 Octobre, page 14, portant sur l'objet de la demande de prix n°2025-01/RBNK/PMHN/CSFN/PRCP du 27 aout 2025

AU LIEU DE :

DEMANDE DE PRIX N°2025-01/RBNK/PMHN/CSFN/PRCP DU 27 AOUT 2025 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN POSTE D'EAU AUTONOME A SODIEN/ COMMUNE DE SAFANE

LIRE :

DEMANDE DE PRIX N°2025-01/RBNK/PMHN/CSFN/PRCP POUR LES TRAVAUX DE D'UN COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL A KOKOUN AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAFANE

Financement : Budget communal/FMDL, gestion 2025

Publication de l'avis : Quotidien N°4233 du mardi 23 septembre 2025 page 48

Convocation de la CCAM N°2025-001/ RBNK/PMHN/CSFN/MSF/PRCP du 29 septembre 2025

Nombre de plis reçus : trois (03) ; **Date de délibération** : le 02 octobre 2025

Enveloppe prévisionnelle : 34 790 700 FCFA TTC

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	
E.N.D.F	23 500 000	-	-	-	Conforme 1^{er} Offre Anormalement basse mais dans la limite de tolérance des 5% conformément a l'article 115 du décret N°2024-1748 du 31/12/2024
EFOF	29 440 430	34 739 707			Non conforme Agrément technique expiré et n'est pas renouvelé. L'usage de l'ancien agrément ne remplit pas les conditions de l'article 43 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024.
EMBAGARA	29 057 020	-	-	-	Conforme 2^{ème}
Attributaire provisoire	ENTREPRISE NAON DEMALO ET FRERES pour un montant de vingt-trois millions cinq cent mille (23 500 000) FCFA HT avec un délais d'exécution de soixante (60) jours.				

DEMANDE DE PRIX N°2025-003/RBNK/PMHN/C-SFN/CCAM DU 27 août 2025 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CSPS A BIFORO ET LA REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL DE SAFANE/COMMUNE DE SAFANE						
Rectificatif du Quotidien N°4255 – Jeudi 23 Octobre, page 14 - 17, portant sur l'omission du soumissionnaire EFOF au lot 3 de la demande de prix N°2025-003/RBNK/PMHN/C-SFN/CCAM DU 27 août 2025						
Financement : budget communal/FMDL, PREGOLS gestion 2025						
Publication de l'avis : Quotidien N°4233 du mardi 23 septembre 2025 page 50						
Convocation de la CCAM N°2025-01/RBNK/PMHN/CSFN/MSF/PRCP du 29 septembre 2025						
Identification de l'Autorité contractante : Commune de Safané.						
Nombre de plis reçus : Lot 1 : six (06) ; Lot 2 : six (06) ; Lot 3 : cinq (05) ; Lot 4 : cinq (05)						
Enveloppes prévisionnelles : LOT1 51 732 000 FCFA TTC ; LOT2 24 908 000 FCFA TTC ; LOT3 35 446 000 ; LOT4 23 877 260						
Soumissionnaire	Montant en HTVA lu (F CFA)	Montant en TTC lu (F CFA)	Montant corrigé HT (F CFA)	Montant en TTC corrigé (F CFA)	Délai d'exécution	Observations
LOT1 Construction d'un dispensaire + un dépôt MEG+ un incinérateur + latrines a quatre postes au CSPS de BIFORO						
KMS	39 574 975		NEANT	NEANT	60 jours	Non Conforme Le Ferrailleur OUEDRAOGO Kadré Incohérence du poste occupé entre le CV et l'attestation de Travail (Conducteur des Travaux sur le CV et Ferrailleur sur l'attestation de travail). La première page de son CV est au nom de SANGLY Tardia Serge. Absence des Copies légalisées des CNIB pour les ferrailleurs comme mentionné dans le DDP. Personnel par lot non précisé conformément au DDP NB : Ayant mis deux ferrailleurs pour l'ensemble des lots ; et étant donné que l'un d'eux est défaillant, le candidat KMS est déclaré non conforme pour l'ensemble des lots auxquels il a soumissionné.
BECB	32 273 808	38 083 093	NEANT	NEANT	60 jours	Le conducteur des travaux OUBIAN Said Rachid Absence de la Copie légalisée de la CNIB et d'attestation de travail ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP Le Chef de chantier KINI Difiwian Ezechiel Absence de la Copie légalisée de la CNIB et d'attestation de travail ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP Le Menuisier Coffreur BADO Badoua Absence de la Copie légalisée de la CNIB et d'attestation de travail ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP L'étanchéiste qualifié, SAWADOGO Issiak Absence de la Copie légalisée de la CNIB et du CV comme mentionné dans le DDP Absence de la Copie légalisée de la CNIB et du CV pour l'ensemble des ouvriers qualifiés comme mentionné dans le DDP CONSEIBO Ablassé (Maçon) DABIKA Patrice (Maçon) OUEDRAOGO Ousmane (Maçon) ILBOUDO Sambo (Maçon) CONGO Mahamadi (Soudeur) KINDO Soumaila (Peintre) BONKOUNGOU Salifou (Peintre) Absence de la Copie légalisée de la CNIB et du CV pour les ferrailleurs comme mentionné dans le DDP. SAIRE Albert (Ferrailleur) BANDRE T Franck Achilles (Ferrailleur)
EKAF	27 979 720		NEANT	NEANT	60 jours	Non Conforme Formulaire de renseignement sur le candidat non signé Le Menuisier Coffreur BATIONO Narcisse Incohérence entre les dates de naissances (CV et diplôme : Né le 31/12/1998 a PERIGBAN) et la CNIB (né le 31/01/1994 a TIO)
EL-SHADAI	41 632 542	-	NEANT	NEANT	60 jours	Conforme 1^{er}
EFOF		38 675 379	NEANT	NEANT	60 jours	Non Conforme Agrément expiré. L'usage de l'ancien agrément ne remplit pas les conditions de l'article 43 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024. - Absence de la Copie légalisée de la CNIB comme mentionné dans le DDP Le peintre BARRO Cheick incohérence entre les dates de naissances sur son CV (18/11/1994) et son attestation de travail (né en 1977) -Absence de la Copie légalisée de la CNIB comme mentionné dans le DDP Le Maçon KOUDOUGOU Joseph né le 05/03/1982 son Attestation de Travail appartient a KAGAMBEGA Kader né le 05/10/1982 - Absence de la Copie légalisée de la CNIB comme mentionné dans le DDP -Le peintre LOURGOU Kader incohérence entre les dates de naissances(17/02/1979) et son attestation de travail (12/06/1977)

GROUPE DJERMA BTP et IMO	34 286 508		NEANT	NEANT	60 jours	Le conducteur des travaux BALLO Danlou Salif Absence d'attestation de travail ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP Le Chef de chantier ZOUNGRANA Yanik Herbert Gaspar Absence d'attestation de travail ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP Le Menuisier Coffreur KOUENOU Joseph -Absence d'attestation de travail ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP -Incohérence sur les dates de naissances sur le CV (Né le 20/06/1989 à Nouna) et le Diplôme+la CNIB (Né le 16/09/1989) -Les étanchéistes qualifiés OUEDRAOGO Sidiki ;Zongo Abdoul Samadou ;NIKIEMA Xavier ;SAWADOGO Nicolas Ragomyimba Absence des CV et des attestations de disponibilité pour l'ensemble des étanchéistes comme mentionné dans le DDP Absence des CV et des attestations de disponibilité pour l'ensemble des maçons, soudeurs et peintres comme mentionné dans le DDP Absence de CV pour l'ensemble des ferrailleurs comme mentionné dans le DDP
LOT2 Construction de deux logements d'infirmiers + latrines-douches de logements +cuisines extérieurs des logements au CSPS de BIFORO						
KMS		19 428 160	NEANT	NEANT	60 jours	Non Conforme Le Ferrailleur OUEDRAOGO Kadré Incohérence du poste occupé entre le CV et l'attestation de Travail (Conducteur des Travaux sur le CV et Ferrailleur sur l'attestation de travail). La première page de son CV est au nom de SANGLY Tardia Serge. Absence des Copies légalisées des CNIB pour les ferrailleurs comme mentionné dans le DDP. NB : Ayant mis deux ferrailleurs pour l'ensemble des lots ; et étant donné que l'un d'eux est défaillant, le candidat KMS est déclaré non conforme pour l'ensemble des lots auxquels il a soumissionné.
BECB	13 609 822	16 130 390				Le conducteur des travaux BEREWOUDOGOU Modeste Sinzandinoma Absence de la Copie légalisée de la CNIB et d'attestation de travail ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP Le Chef de chantier OUEDRAOGO Oumarou Arzouma Emmanuel Absence de la Copie légalisée de la CNIB et d'attestation de travail ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP Le Menuisier Coffreur CHABI Dimon François Absence de la Copie légalisée de la CNIB et d'attestation de travail ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP L'étanchéiste qualifié SAWADOGO Issiaka Absence de la Copie légalisée de la CNIB et du CV comme mentionné dans le DDP Absence de la Copie légalisée de la CNIB et du CV pour l'ensemble des ouvriers qualifiés comme mentionné dans le DDP OUEDRAOGO Moussa (Macon) DIALLO Seydou (Macon) DAO Issouf (Macon) GUIRA Bassirou (Macon) ZONOU Issouf (Soudeur) DIALLO Ousmane (Peintre) SARAMBE Gayeri (Peintre) Absence de la Copie légalisée de la CNIB et du CV pour les ferrailleurs comme mentionné dans le DDP. BAMOUNI Mathieu (Ferrailleur) OUBDA Jean Jacques (Ferrailleur)
EFOF		20 685 065				Non Conforme Agrément expiré (cf article 43 du decret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024) - Absence de la Copie légalisée de la CNIB comme mentionné dans le DDP Le peintre BARRO Cheick incohérence entre les dates de naissances sur son CV (18/11/1994) et son attestation de travail (né en 1977)
ETAF		24 809 771	NEANT	NEANT	60 jours	Conforme 1^{er}
KENE SERVICE	16 046 103					Non Conforme Le conducteur des travaux ILBOUDO Alphonse Absence d'attestation de travail ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP Incohérence entre les années de naissance sur le diplôme et la CNIB (né le 01/11/1979 a yamoussokro) et son CV (Né le 01/11/2002 a Yamoussokro)

						Le Chef de chantier BAMA Louis Marie Absence d'attestation de travail ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP Le Menuisier coffreur GNEGNE Hamidou -Absence d'attestation de travail ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP -L'étanchéiste qualifié OUEDRAOGO Inoussa NON CONFORME Absence de d'attestation de disponibilité, de CV, d'attestation ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP - L'étanchéiste qualifié ZOUNDI Antoine NON CONFORME Absence de d'attestation de disponibilité, de CV, d'attestation ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP Absence de d'attestation de disponibilité, de CV, d'attestation ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV pour l'ensemble des maçons soudeurs ferrailleurs et peintres comme mentionné dans le DDP
GROUPE DJERMA BTP et IMO	17 096 561					Le conducteur des travaux OUEDRAOGO Yacouba Absence d'attestation de travail ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP Le Chef de chantier NABALOU Mahamadi Absence d'attestation de travail ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP Le Menuisier BELEM Hrouna diplôme de CAP en Construction métallique fourni au lieux de CAP menuiserie Bois demandé dans le DDP Absence d'attestation de travail ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP Le menuisier coffreur DEMBELE Emile Absence d'attestation de disponibilité, de CV, d'attestation ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP -L'étanchéiste qualifié ZONGO Abdoul Samadou né le 31/12/2003 Absence de CV comme mentionné dans le DDP. Son certificat de travail est au nom de NIKIEMA Xavier - L'étanchéiste qualifié KINDO Relwende Narcisse Absence d'attestation de disponibilité, d'attestation ou certificat de travail ; du CV et de la copie légalisée de la CNIB -L'étanchéiste OUEDRAOGO Sidiki Absence d'attestation de disponibilité et du CV. -L'étanchéiste SAWADOGO Nicolas Ragomyimba Absence d'attestation de disponibilité et du CV. Absence de CV pour l'ensemble des maçons soudeurs et peintres comme mentionné dans le DDP Absence de CV pour l'ensemble des ferrailleurs comme mentionné dans le DDP
AU LIEU DE :						
LOT3 Construction d'une maternité au CSPS de BIFORO						
ETC	29 863 953	--	NEANT	NEANT	60 jours	Conforme 1^{er}
KMS		26 928 507				Non Conforme Le Ferrailleur OUEDRAOGO Kadré Incohérence du poste occupé entre le CV et l'attestation de Travail (Conducteur des Travaux sur le CV et Ferrailleur sur l'attestation de travail). La première page de son CV est au nom de SANGLY Tardia Serge. Absence des Copies légalisées des CNIB pour les ferrailleurs comme mentionné dans le DDP. NB : Ayant mis deux ferrailleurs pour l'ensemble des lots ; et étant donné que l'un d'eux est défaillant, le candidat KMS est déclaré non conforme pour l'ensemble des lots auxquels il a soumissionné.
KENE SERVICE	23 953 648					-Le conducteur des Travaux KANTAGBA Désiré Absence d'attestation ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP -Le chef de chantier BAZIE Bepiayi Barnabé Absence d'attestation ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP -Le menuisier Coffreur OUANGO Sidibi Antoine Absence d'attestation ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP -L'étanchéiste qualifié OUEDRAOGO Inoussa NON CONFORME Absence de d'attestation de disponibilité, de CV, d'attestation ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP - L'étanchéiste qualifié ZOUNDI Antoine NON CONFORME Absence de d'attestation de disponibilité, de CV, d'attestation ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP Absence de d'attestation de disponibilité, de CV, d'attestation ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV pour

						l'ensemble des maçons soudeurs ferrailleurs et peintres comme mentionné dans le DDP
GROUPE DJERMA BTP et IMO	25 142 705					Le conducteur des travaux SORGHOU Abdoul Rasmané Absence d'attestation de travail ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP Le Chef de chantier OUEDRAOGO Ycoubas Absence d'attestation de travail ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP Le Menuisier DAKISSAGA Boinzemwende Gislain -Absence d'attestation de travail ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP -L'étanchéiste qualifié ZONGO Abdoul Samadou né le 31/12/2003 Absence de CV comme mentionné dans le DDP. Son certificat de travail est au nom de NIKIEMA Xavier - L'étanchéiste qualifié KINDO Relwende Narcisse Absence d'attestation de travail ou certificat de travail ; du CV et de la copie légalisée de la CNIB Absence de CV pour l'ensemble des maçons soudeurs et peintres comme mentionné dans le DDP Absence de CV pour l'ensemble des ferrailleurs comme mentionné dans le DDP
LIRE :						
LOT3 Construction d'une maternité au CSPS de BIFORO						
ETC	29 863 953	--	NEANT	NEANT	60 jours	Conforme 1^{er}
EFOF	--	30 370 777	NEANT	NEANT	60 jours	Non Conforme Agrément expiré (cf article 43 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024) Requête de renouvellement (20/05/2025), accusé réception le 19/08/2025 au service courrier du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. Dépouillement des offres effectuées le 02/10/2025 à 9 h TU
KMS		26 928 507				Non Conforme Le Ferrailleur OUEDRAOGO Kadré Incohérence du poste occupé entre le CV et l'attestation de Travail (Conducteur des Travaux sur le CV et Ferrailleur sur l'attestation de travail). La première page de son CV est au nom de SANGLY Tardias Serge. Absence des Copies légalisées des CNIB pour les ferrailleurs comme mentionné dans le DDP. NB : Ayant mis deux ferrailleurs pour l'ensemble des lots ; et étant donné que l'un d'eux est défaillant, le candidat KMS est déclaré non conforme pour l'ensemble des lots auxquels il a soumissionné.
KENE SERVICE	23 953 648					Non Conforme -Le conducteur des Travaux KANTAGBA Désiré Absence d'attestation ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP -Le chef de chantier BAZIE Bepiayi Barnabé Absence d'attestation ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP -Le menuisier Coffreur OUANGO Sidibi Antoine Absence d'attestation ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP -L'étanchéiste qualifié OUEDRAOGO Inoussa NON CONFORME Absence de d'attestation de disponibilité, de CV, d'attestation ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP - L'étanchéiste qualifié ZOUNDI Antoine NON CONFORME Absence de d'attestation de disponibilité, de CV, d'attestation ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP Absence de d'attestation de disponibilité, de CV, d'attestation ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV pour l'ensemble des maçons soudeurs ferrailleurs et peintres comme mentionné dans le DDP
GROUPE DJERMA BTP et IMO	25 142 705					Non Conforme Le conducteur des travaux SORGHOU Abdoul Rasmané Absence d'attestation de travail ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP Le Chef de chantier OUEDRAOGO Ycoubas Absence d'attestation de travail ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP Le Menuisier DAKISSAGA Boinzemwende Gislain -Absence d'attestation de travail ou certificat de travail justifiant l'ancienneté sur le CV comme mentionné dans le DDP -L'étanchéiste qualifié ZONGO Abdoul Samadou né le 31/12/2003 Absence de CV comme mentionné dans le DDP. Son certificat de travail est au nom de NIKIEMA Xavier - L'étanchéiste qualifié KINDO Relwende Narcisse Absence d'attestation de travail ou certificat de travail ; du CV et de la copie légalisée de la CNIB

						Absence de CV pour l'ensemble des maçons soudeurs et peintres comme mentionné dans le DDP Absence de CV pour l'ensemble des ferrailleurs comme mentionné dans le DDP
LOT 4 Réhabilitation du centre médical (CM) de SAFANE						
K.M.S	--	18 027 228	NEANT	NEANT	60 jours	Non conforme offre anormalement basse
GROUPE DJERMA BTP et IMO	16 857 025					Non Conforme Absence des CV et des attestations de disponibilité pour l'ensemble des maçons comme demandé dans le DDP
TECHNOCRATE	20 047 785	23 656 386	NEANT	NEANT	60 jours	Conforme 3eme
IBSERVICE		23 807 610	NEANT	NEANT	60 jours	Conforme 2eme
EASF	19 479 048	22 985 276	NEANT	NEANT	60 jours	Conforme 1^{er}
Attributaires provisoires	LOT1 Construction d'un dispensaire + un dépôt MEG+ un incinérateur + latrines a quatre postes au CSPS de BIFORO EL-SHADAI pour un montant de quarante un millions six cent trente-deux mille cinq cent quarante-deux (41 632 542) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60)					
	LOT2 Construction de deux logements d'infirmiers + latrines-douches de logements +cuisines extérieures des logements au CSPS de BIFORO ETAF pour un montant de vingt-quatre millions huit cent neuf mille sept cent soixante-onze (24 809 771) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours					
	LOT3 Construction d'une maternité au CSPS de BIFORO ETC pour un montant de vingt-neuf millions huit cent soixante-trois mille neuf cent cinquante-trois (29 863 953) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours					
	LOT 4 Réhabilitation du centre médical (CM) de SAFANE EASF pour un montant de Dix-neuf millions quatre cent soixante-dix-neuf mille quarante-huit (19 479 048) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours					

REGION DU DJÔRÔ

Demande de prix N°2025-04/RDJR/PPON/CDJG/M/PRCP du 12 septembre 2025 pour les travaux de construction d'un dispensaire +latrine à quatre (04) fosses+douche à Bawèdara au profit de la commune de Djigouè. FINANCEMENT : budget communal de Djigouè/Etat, gestion 2025- PUBLICATION DE L'AVIS : N° 4229 du mercredi 17 septembre 2025 page 70 DATE DE CONVOCATION DE LA CCAM : 22 septembre 2025 - DATE DE DEPOUILLEMENT : 26 septembre 2025 Nombre de lot : 01 - Nombre de concurrents : 02 Lot unique : Travaux de construction d'un dispensaire +latrine à quatre (04) fosses+douche à Bawèdara au profit de la commune de Djigouè						
SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN FCFA HT	MONTANT LU EN FCFA TTC	MONTANT CORRIGE EN FCFA HT	MONTANT CORRIGE EN FCFA TTC	OBSERVATIONS	Rang
SINIMI CONSTRUCTION SARL	25 595 275	-	25 595 275	-	Conforme	2 ^{ème}
RATEBA SERVICES	25 407 529	29 980 884	25 407 529	29 980 884	Conforme	1 ^{er}
Attributaire :	RATEBA SERVICES pour un montant de vingt-cinq millions quatre cent sept mille cinq cent vingt-neuf (25 407 529) francs HT et vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt mille huit cent quatre-vingt-quatre (29 980 884) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours					

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE GAOUA

Demande de prix N°2025-31/MS/SG/CHR-G/DG/PRCP du 25/09/2025 pour l'acquisition de fournitures de garage au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua - Financement : Budget du CHR Gaoua, Exercice 2025 - Date de dépouillement : 13 octobre 2025 ; Publication : Quotidien de la Revue des Marchés publics N°4240 du jeudi 02 octobre 2025, page 60 - Nombre de plis : 01						
N°	Soumissionnaire	Montants lus en francs CFA	Montants corrigés en francs CFA	Rang	Délai d'exécution	Observations
1	GBA WOLRDWIDE SARL	3 065 000 HTVA	3 065 000 HTVA	1 ^{er}	14 jours	Offre conforme
ATTRIBUTAIRE		L'attributaire provisoire est GBA WOLRDWIDE SARL pour un montant de trois millions soixante-cinq mille (3 065 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours.				

REGION DU GUIRIKO

Avis de demande de prix N°2025-015/ENAF/DG/PRM DU 09/09/2025 relatif aux travaux d'achèvement d'un centre d'hébergement (CH 1) au profit de l'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou– Financement : Budget de l'ENAF de Matourkou, exercice 2025- Avis publié dans la revue des marchés publics n°4241 du vendredi 03 octobre 2025, page 43 ; Date d'ouverture : -13/10/2025– Nombre de plis reçus : dix (10) - Lettre de convocation CAM N°2025-0451/ENAF/DG/PRM du 09 octobre 2025-Date de délibération : 13/10/2025 -Budget prévu :72 912 500-Moyenne des offres conforme :56 178 503-Pondération : 66 218 901 -Borne inférieure : 56 286 066-Borne supérieure : 76 151 736 ; tolérance de 5% : 53 471 763							
N°	Nom des candidats	Montant de la soumission lu en F CFA		Montant de la soumission corrigé en F CFA		Taux de variation	Observations
		HT	TTC	HT	TTC		
1	GROUPE PAWANDE SERVICES	-	53 921 923	-	53 921 923		Classé : 2è
2	BOOB SERVICES	-	60 696 600	-	60 696 600		Classé : 8è
3	LA PLANETE DES PLANTES	-	52 081 218	-	52 081 218-		Non classé : Offre anormalement basse : -borne inf. : 56 286 066 -borne sup. : 76 151 736
4	PACO BTP	-	53 656 695 TTC	-	53 656 695 TTC		Classé : 1^{er}
5	E. CA.SF DADY IMMO	-	56 969 503	-	56 969 503		Classé : 5è
6	SYA TECHNOLOGIE	-	54 361 927	-	54 361 927		Non classé : Conducteur des travaux : incohérence entre la date de

						naissance sur le CV et sur le diplôme
7	NOVA CONSTRUCTION	-	57 558 928	-	57 558 928	Classé : 6è
8	MASSAIBA SERVICES	-	57 582 206	-	57 582 206	Classé : 7è
9	SHAFI Sarl	-	56 965 082	-	56 965 082	Classé : 4è
10	T.L.M	56 174 371	-	56 174 371	-	Classé : 3è

Attributaire : Partenariat Construction-Bâtiment-Travaux Publics (PACO BTP) pour un montant toutes taxes comprises de **cinquante-trois millions six cent cinquante-six mille six cents quatre-vingt-quinze (53 656 695) francs CFA** pour un délai d'exécution de **soixante (60) jours**.

Avis de demande de prix N°2025-013/ENAF/DG/PRM du 20/08/2025 relatif à l'acquisition de divers équipements de bibliothèque au profit de l'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou– Financement : Budget de l'ENAF de Matourkou, exercice 2025 - Avis publié dans la revue des marchés publics N°4220-4221 du jeudi 04 et vendredi 05 septembre 2025 - Page 56- Date d'ouverture : -15/09/2025– Nombre de plis reçus : trois (03) - Lettre de convocation CAM N°2025-0415/ENAF/DG/PRM du 11/09/2025-Date de délibération : 15/09/2025.						
N°	Nom du candidat	Montant de la soumission lu en F CFA		Montant de la soumission corrigé en F CFA		Observations
		HT	TTC	HT	TTC	
1	JEHO NISSI Sarl		10 926 800	Offre non analysée	Offre non analysée	Non classé : catalogues,prospectus ou photos non fournis
2	ERT	11 250 000		11 250 000	13 275 000	Non classé : catalogues,prospectus ou photos non fournis)
3	NEW GENERATION SERVICE Sarl	10 735 334		Offre non analysée	Offre non analysée	Non classé : catalogues,prospectus ou photos non fournis

Infructueux : pour absence d'offres techniques conformes

Avis de demande de prix N°2025-016/ENAF/DG/PRM DU 09/09/2025 relatif aux travaux de clôture du site de 21 hectares et construction d'une clôture au niveau des poulaillers des poules locales au profit de l'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou ; Financement : Budget de l'ENAF de Matourkou, exercice 2025- Avis publié dans la revue des marchés publics n°4241 du vendredi 03 octobre 2025, page 42- Date d'ouverture : -13/10/2025– Nombre de plis reçus : neuf (09) - Lettre de convocation CAM N°2025-0451/ENAF/DG/PRM du 09 octobre 2025-Date de délibération : 13/10/2025-.Budget prévu : 31 388 000-Moyenne des offres conforme : 28 704 297 - Pondération : 30 314 519 - Borne inférieure : 25 767 341-Borne supérieure : 34 861 696 ; tolérance de 5% : 24 478 974							
N°	Nom des candidats	Montant de la soumission lu en F CFA		Montant de la soumission corrigé en F CFA		Taux de variation	Observations
		HT	TTC	HT	TTC		
1	EE-W-S	21 026 400	-	21 026 400	-	+52,65%	Non classé : <i>Erreur sur les quantités des items B. I, et de B.III à B.VIII</i> <i>Taux de correction : +52,65%</i>
2	BOOB SERVICES	-	31 307 465	-	31 307 465	+5, 02%	Classé : 2è Discordance entre les prix unitaires de l'item B.XI du bordereau des prix unitaires et celui devis estimatif et quantitatif Taux de correction : +5,02%
3	LA PLANETE DES PLANTES	-	24 193 540	-	24 193 540	+26,54%	Non classé : <i>Erreur sur les quantités des items B. I, et de B.III à B.VIII</i> <i>Taux de correction : +26,54%</i>
4	PACO BTP	-	23 570 559	-	23 570 559	+25,18%	Non classé : <i>Erreur sur les quantités des items B. I, et de B.III à B.VIII</i> <i>Taux de correction : +25,18%</i>
5	E. CA.SF DADY IMMO	-	24 529 368	-	24 529 368	Néant	Classé : 1^{er}
6	NOVA CONSTRUCTION	-	24 838 646	-	24 838 646	+23,91%	Non classé : <i>Erreur sur les quantités des items B. I, et de B.III à B.VIII</i> <i>Taux de correction : +23,91%</i>
7	D.E.S/BTP	23 958 800	-	23 958 800	-		Non classé : Deux ferrailleurs : CAP en maçonnerie fournie en lieu et place d'un CAP ou CQP en construction métallique comme indiqué dans le DAC ; Absence d'attestations de travail et de disponibilité
8	M.A. F	20 987 570	-	20 987 570	-		Non classé : -Conducteur de travaux : incohérence entre le nom sur la liste proposée (DIALLO Dramane), le diplôme (DIALLO Boubacar) et le CV (DIALLO Aboubacar) ; absence d'attestation de disponibilité

							-Deux maçons : incohérence entre les dates de naissances des deux maçons sur les diplômes et les CV
9	T.L.M	-	27 735 900	-	27 735 900	2620,84%	Non classé : Discordance entre le montant en chiffre et en lettre du bordereau des prix unitaires :

Attributaire : E. CA.SF DADY IMMO pour un montant toutes taxes comprises de vingt-quatre millions cinq cent vingt-neuf mille trois cent soixante-huit (24 529 368) **francs CFA** pour un délai d'exécution de **soixante (60) jours**.

REGION DES HAUTS BASSINS

PROVINCE DU KENEDOUGOU

COMMUNE DE N'DOROLA

FICHE DE SYNTHESE GENERAL DE RESULTATS

Demande de prix n°2025-06/RHBS/PKND/CNDR/CCAM relative à l'acquisition de matériels et outillages scolaires dans la commune de N'Dorola.
Financement : FMDL 2025 ; Quotidien n°4238 du 30 septembre 2025 ; Date de dépouillement 08 octobre 2025 ;
Nombre de soumissionnaires : 03 ; Nombre de lots : un (01)

Soumissionnaires	Montant en franc Cfa		Rang	Observations
	Montant lu	Montant corrigé		
SWYN-BTP SARL	8 337 500		2 ^{ème}	Conforme
AMIDOU SERVICE/CTID	6 700 000	7 906 000	Non classée	Non conforme : offre anormalement basse
RASKOU MULTI-SERVICES	7 555 000	8 275 000	1 ^{er}	Conforme : correction due à une erreur de sommation
Attributaire	RASKOU MULTI-SERVICES pour un montant de sept millions cinq cent cinquante-cinq mille (7 555 000) francs CFA HTVA avec un délai de livraison de soixante (60) jours			

REGION DES KOULSE

DEMANDE DE PRIX N°2025-003/RKLS/PSBT/CRPSL/PRCP DU 15/09/2025

Pour les travaux de réfection complémentaire au profit du centre d'accueil et d'animation rurale de la Commune de Pissila

Montant Prévisionnel : Douze millions cinq cent mille (12 500 000) francs CFA TTC pour ledit lot unique.

Date de publication : Quotidien des marchés publics N°4240 du jeudi 02 octobre 2025

Date de dépouillement : 13 octobre 2025 ; Nombre de plis reçus : 01 ; Nombre de lot : 1

Date de délibération : 13 octobre 2025

Date de détermination : 15 octobre 2020					
Soumissionnaires	Montant lu publiquement		Montant corrigé		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot unique : Travaux de réfection complémentaire au profit du centre d'accueil et d'animation rurale de la Commune de Pissila					
NABMANEGUEM CONSTRUCTION ET SERVICES	10 593 220	/	10 593 220	/	Offre conforme 1 ^{er}
Attributaire	NABMANEGUEM CONSTRUCTION ET SERVICES pour un montant en HTVA de dix millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux cent vingt (10 593 220) francs CFA avec un délai d'exécution de vingt-un (21) jours.				

COMMUNE DE MANE

Demande de prix n°2025-07/CMNE/M/CAB/PRCP pour la réfection des bâtiments de la mairie Mané ; Revue des marchés publics N° 4248 du mardi 14 octobre 2025 ; Convocation de la CCAM : N°2025-38/CMNE/M/CAB/PRM du 06/10/2025 ; Date de dépouillement : 20 Octobre 2025 ;
Date de délibération : 20 octobre 2025 ; Nombre des soumissionnaires : 01 ;
source de financement : Budget communal (Fonds propres), Exercice 2025.

Lot unique : Réfection des bâtiments de la maire de Mané.

SOUSSIONNAIRES	Montant de l'offre lu publiquement (FCFA)		Montant de l'offre corrigé (FCFA)		OBSERVATIONS	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
SBUCO-BTP	25 356 535	29 920 711	25 356 535	29 920 711	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE PROVISoire	SBUCO -BTP pour un montant de : Vingt-neuf millions neuf cent vingt mille sept cent onze (29 920 711) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours					

REGION DE NANDO

Demande de prix N°2025 - 01/ RCOS/PSSL/CTO/M/PRM pour l'acquisition et installation de décortiqueuses et autres équipements de production au profit des unités de transformation PFNL dans des villages de la commune de TO

Financement : PIDC/REDD+ de la commune de To ; Publication de l'avis : RMP n°4197-4198 du lundi 04 et Août 2025

Date de dépouillement : 12 Aout 2025 ; Nombre de Lot : trois (03)

Nombre de plis reçus : Lot1 : (06) ; Lot2 : (07) et Lot3 : (07)

Lot 1 : Acquisition et installation de décortiqueuse et autres équipements de production au profit de l'unité de transformation de karité en beurre à Kabaleissan/Gori

N° D'ordre	Soumissionnaires	Montant de l'offre lu publiquement		Montant de l'offre corrigé		Observations
		HT	TTC	HT	TTC	
01	IPADEV		6 661 100	-		Conforme pour l'essentiel, 1 ^{er}
02	ECO-EETP		6 962 000			
03	A & D SUPERFICIE	4 600 000	5 428 000		-	Conforme pour l'essentiel, Offre anormalement basse hors limite de 5%
04	Ets SOUGR-NOOMA		6 431 000			Non conforme : -Capacité et la puissance du moteur de la décortiqueuse -Absence de la fermeté dans certaines propositions : -Dimensions, matériau de fabrication,

						Copie des spécifications techniques sans proposition il n'y a pas de proposition valable
05	BEGAZA	4 400 000				Non conforme Copie des spécifications techniques sans proposition il n'y a pas de proposition valable
06	Palmier Rebut		6 979 700			Non conforme : -Capacité et la puissance du moteur de la décortiqueuse -puissance moteur et poids du concasseur, -puissance moteur et poids du Broyeur -etc.
ATTRIBUTAIRE		IPADEV Six millions six cent soixante un mille cent (6 661 100) FCFA TTC Avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				
Lot 2 : Acquisition et installation de décortiqueuse et autres équipements de production au profit de l'unité de transformation de néré en soum-bala à GORI						
N° D'ordre	Soumissionnaires	Montant de l'offre lu publiquement		Montant de l'offre corrigé		Observations (0,85 M ; 1,15 M) = [5694487 ; 7704306] Seuil pondéré = 5 409 763
		HT	TTC	HT	TTC	
01	IPADEV		6 390 880	-		Conforme pour l'essentiel, 1 ^{er}
02	ECO-EETP		6 985 600			Conforme pour l'essentiel, 2eme
03	A & D SUPERFICIE	4 550 000	5 369 000		-	Conforme pour l'essentiel, Offre anormalement basse hors limite de 5%
04	AHMED DISTRIBUTION ET NEGOCES	4 233 500				Non conforme Copie des spécifications techniques sans proposition il n'y a pas de proposition valable
05	Ets SOUGR-NOOMA		6 494 720			Non conforme Copie des spécifications techniques sans proposition il n'y a pas de proposition valable
06	BEGAZA	3 510 000				Non conforme Copie des spécifications techniques sans proposition il n'y a pas de proposition valable
07	Palmier Rebut		6 537 200			Non conforme Proposition non conforme : - Puissance moteur de la décortiqueuse, -Dimension et poids non respecter -etc.
ATTRIBUTAIRE		IPADEV Six millions trois cent quatre-vingt-dix mille huit cent quatre-vingt (6 390 880) FCFA HTVA Avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				
Lot 3 : Acquisition et installation de décortiqueuse et autres équipements de production au profit de l'unité de transformation de néré en soum-bala à Tebrou						
N° D'ordre	Soumissionnaires	Montant de l'offre lu publiquement		Montant de l'offre corrigé		Observation (0,85 M ; 1,15 M) = [5 655 772 ; 7 651 927] Seuil pondéré=5 372 983
		HT	TTC	HT	TTC	
01	IPADEV		6 066 380	-		Conforme pour l'essentiel, 1 ^{er}
02	ECO-EETP		6 995 040			Conforme pour l'essentiel, 2eme
03	A & D SUPERFICIE	4 527 500			-	Conforme pour l'essentiel, Offre anormalement basse hors limite de 5%
04	AHMED DISTRIBUTION ET NEGOCES	4 233 500				Non conforme Copie des spécifications techniques sans proposition il n'y a pas de proposition valable
05	Ets SOUGR-NOOMA		6 494 720			Non conforme Copie des spécifications techniques sans proposition il n'y a pas de proposition valable
06	BEGAZA	3 510 000				Non conforme Copie des spécifications techniques sans proposition il n'y a pas de proposition valable
07	Palmier Rebut		6 726 000			Proposition non conforme : - Puissance moteur de la décortiqueuse, -Dimension et poids non respecter -etc.
ATTRIBUTAIRE		IPADEV : six millions soixante-six mille trois cent quatre-vingt (6 066 380) FCFA TTC avec un délai d'exécution de Soixante (60) jours.				

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO

APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE N° 2025-003/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM DU 28/08/2025 POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS MEDICOTECHNIQUES AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO
PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N° 4228 du 16/09/2025
CONVOCATION CAM N° 2025-013/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 25/09/2025 - Financement : budget CHR, EXERCICE 2025
Nombre de plis reçus : six (06) plis pour le lot 1, cinq (05) plis pour le lot 2, cinq (05) plis pour le lot 3 et six (06) plis pour le lot 4.
Date d'ouverture des plis : 30 septembre 2025

Date d'ouverture des plis : 06 septembre 2019						
Soumissionnaires	Montants Lus publiquement (en Francs CFA)		Montants Corrigés (en Francs CFA)		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
LOT 1 : Acquisition de matériels de stérilisation salles						
KANDOR GROUP	25 985 966		-	-	NON Conforme	Non classé

					- Agrément technique A3 ET B3 : Fourni non conforme car il a fourni un agrément technique en matière informatique du domaine D1 et de la catégorie C en lieu et place du A3 B3 demandé dans le DAO - Certificat de conformité ISO Non fourni pour l'item 2	
FAT SOUM GROUPE	26 320 000		-	-	NON Conforme - Les spécifications de l'item 1 et 2 ne sont pas conformes aux spécifications demandées dans le DAO	Non classé
KNACOR International sarl		25 000 000	-	-	Conforme	1er
TBM SARL	26 380 000		-	-	NON Conforme - Autorisation du fabricant fourni non conforme : le fabricant autorise le soumissionnaire à postuler à un marché qui n'est pas celui de CHR de Tenkodogo. - Le diplôme fourni est un BAC +2 au lieu du BAC+3 demandé dans le DAO.	Non classé
ESIF Matériel		26 000 000	-	-	NON Conforme - Les spécifications de l'item 2 ne sont pas conformes aux spécifications demandées dans le DAO : pression de travail propose 2,23 MPa au lieu de 0,23 MPa - Le prospectus pour l'item 2 non conforme : le prospectus indique 2,23 MPa au lieu de 0,23 MPa demandé. - Fourni non conforme Agrément B3 : incohérence de nom EZIF au lieu de ESIF	Non classé
L'Ingénieur SAS	26 050 000		-	-	Conforme	Classé 2 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE LOT 1 <i>KNACOR INTERNATIONAL SARL pour un montant de vingt-neuf millions (29 000 000) francs CFA TTC suite à une augmentation de la quantité de l'item 2 d'une (01) unité, qui passe de 3 unités à 4 unités soit une augmentation de 12,12%. Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours.</i>						
LOT 2 : Acquisition de petits matériels médico-techniques salles						
KANDOR GROUP	27 000 028		-		Non Conforme -CERTIFICAT DE CONFORMITE CE ET ISO POUR L'ITEM 4 : les certificats sont expirés	Non Classé
KNACOR International sarl		27 219 000	-		Non Conforme - PROSPECTUS POUR L'ITEM 30 DISTILLATEUR D'EAU 8L/H: Fourni non Fourni, la fiche technique ne présente pas l'image du distillateur d'eau 8L/H - Le service après-vente de lot1 fourni en lieu et place du service après-vente du Lot2	Non Classé
TBM SARL	26 350 000		-		Conforme	Classé 1 ^{er}
ESIF Matériel		24 105 000	-		Non Conforme -PROSPECTUS POUR L'ITEM 4, MONITEUR DE SURVEILLANCE DES SIGNES VITAUX SUR PIED : Fourni non conforme prospectus en anglaise et non traduit en français -Service après-vente : Non fourni - Fourni non conforme Agrément B3 : incohérence de nom EZIF au lieu de ESIF	Non Classé
MONDE BIO MEDICAL		30 339 000	-		Conforme	Classé 2 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE LOT 2 <i>TBM SARL pour un montant de vingt-neuf millions six cent soixante-quinze mille (29 675 000) francs CFA HTVA suite à une augmentation de la quantité de l'item 1 de 1 unité qui passe de 1 unité à 2 unités, de l'item 18 de 1 unité qui passe de 1 unité à 2 unités, de l'item 20 de 15 unités, qui passe de 35 unités à 50 unités, de l'item 21 de 21 unités qui passe de 59 unités à 80 unités, et de l'item 32 de 20 unités qui passe de 10 unités à 30 unités soit une augmentation de 12,61%. Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours.</i>						
LOT 3 : Acquisition de gros matériels médico-techniques salles						
KANDOR GROUP	52 001 730		-		Conforme	Classé 1 ^{er}
KNACOR International sarl		58 840 000	-		Conforme	Classé 2 ^{ème}
TBM SARL	56 750 000		-		Non Conforme -GARANTIE DE SOUMMISSION : Fourni non conforme garantie du lot3 porte les mêmes références que celui du lot4 - PROSPECTUS de L'ITEM 6 : Fourni non conforme -gain/sensibilité d'onde demandé 12.5mm/s contre 2.5mm/s -vitesse d'onde du papier demandé 2.5mm/mv contre 12.5mm/s proposé -- PROSPECTUS de L'ITEM 10 : Fourni non conforme -Absence de données sur le temps de travail de batterie de lithium rechargeable intégrée (demandé jusqu'à 2 heures) -Autorisation du fabricant : Fourni et non conforme non précision des items -ATTESTATION DE FORMATION CHEZ LE FABRICANT POUR LES ITEM S 4 .6,7,10 ET 18 : Fourni et non conforme, non précision des items	
MONDE BIO MEDICAL		54 150 000	-		Non Conforme - CERTIFICAT DE CONFORMITE CE ET ISO POUR LES ITEMS 4 6,7,10 ET 18 : Fourni non conforme Certificat CE expiré - PROSPECTUS POUR L'ITEM 4 : Fourni non conforme -Absence de précision sur le temps de charge (demandé moins 7s pas plus ; proposé moins de 7s pas plus.	

				-absence de précision sur le type de câble ECG à fournir (demandé câble ECG à 5 dérivation ou 3 câble ECG à 3 dérivation ;idem pour proposer) -PROSPECTUS de L'ITEM 6 : Fourni non conforme -CMRR non précisé (demandé >100dB au moins ; proposé moins >100dB au moins. - PROSPECTUS de L'ITEM 10 : Fourni non conforme -Pas de précision sur le temps de travail (demandé jusqu'à 2 heures ; proposé jusqu'à 2 heures. - ATTESTATION DE FORMATION CHEZ LE FABRICANT POUR LES ITEM S 4 .6,7,10 ET 18 : Fourni non conforme ; la période de la formation n'est pas précisée, ni les items concernés et la date du marché apparait sur l'attestation	
L'INGENIEUR SAS	49 810 000		-	<u>Non Conforme</u> - GARANTIE DE SOUMMISSION : Fourni non conforme garantie du lot3 porte les mêmes références que celui du lot1 - Certificat ISO expiré POUR L'ITEM 18 - PROSPECTUS POUR L'ITEM 4 : Fourni non conforme -Absence de précision sur le temps de charge (demandé moins 7s pas plus ; proposé moins de 7s pas plus. - PROSPECTUS de L'ITEM 10 : Fourni non conforme -Pas de précision sur le temps de travail (demandé jusqu'à 2 heures ; proposé jusqu'à 2 heures.	
ATTRIBUTAIRE LOT 3		KANDOR GROUP SARL pour un montant de cinquante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-un mille deux cent quatre-vingt-neuf (59 481 289) francs CFA HTVA suite à une augmentation de la quantité de l'item 2 d'une (01) unité qui passe de 3 unités à 4 unités, de l'item 3 d'une (01) unité qui passe d'une (01) unité à 2 unités et de l'item 5 de 2 unités qui passe de 2 unités à 4 unités soit une augmentation de 14,38%. Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours.			
LOT 4 : Acquisition de matériels spécifiques salles					
FAT SOUM GROUPE SARL		11 800 000	-	Conforme	Classé 1 ^{er}
KIS TRADE International SARL		13 900 000	-	Conforme	Classé 2 ^{em}
TBM SARL	12 600 000		-	<u>Non Conforme</u> -GARANTIE DE SOUMMISSION : Fourni non conforme garantie du lot3 porte les mêmes références que celui du lot4 - CERTIFICAT DE CONFORMITE CE ET ISO POUR L'ITEM 3 : Fourni non conforme certificat CE expiré. - ATTESTATION DE FORMATION CHEZ LE FABRICANT POUR L'ITEM 3 : Fourni non conforme non précision des items concernés	Non Classé
BMF		14 872 500	-	<u>Non Conforme</u> -CERTIFICAT DE CONFORMITE CE ET ISO POUR L'ITEM 3 : Fourni non conforme certificat CE expiré -Service après-vente : Non fourni - AUTORISATION DU FABRICANT : Fourni non conforme autorisation d'un autre fabricant fourni à la place de celui de l'appareil	Non Classé
SYMMCG MEDICAL SARL	12 600 000		-	<u>Non Conforme</u> -Service après-vente : Non fourni	Non Classé
MONDE BIO MEDICAL	11 154 000		-	<u>Non Conforme</u> -CERTIFICAT DE CONFORMITE CE POUR L'ITEM 3 : Fourni non conforme certificat CE expiré - ATTESTATION DE FORMATION CHEZ LE FABRICANT POUR L'ITEM 3 : Fourni non conforme ; la période de la formation n'est pas précisée, ni les items concernés et la date du marché apparait sur l'attestation	Non Classé
ATTRIBUTAIRE LOT 4		FAT SOUM GROUPE SARL pour un montant de treize millions quatre cent cinquante mille (13 450 000) francs CFA HTVA suite à une augmentation de la quantité de l'item 1 de 11 unités qui passe de 8 unités à 19 unités soit une augmentation de 13.98%. Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours.			

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE ZINIARÉ					
DEMANDE DE PRIX N° 2025-024/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP POUR LA FOURNITURE D'INTERRUPTEURS INVERSEURS TRIPHASES POUR GROUPE ELECTROGENE DE 400 KVA AU PROFIT DU CHR DE ZINIARÉ					
Financement : Budget CHR Ziniaré, gestion 2025 - Publication de l'avis : Quotidien N°4242 du lundi 06 octobre 2025					
Date d'ouverture : 15 octobre 2025 - Date de délibération : 20 octobre 2025 - Nombre de plis reçus : 06					
Lot	Montant prévisionnel TTC	Moyenne des offres (P)	Moyenne pondérée (M)	Seuil inférieur (0,85M)	Seuil supérieur (1,15M)
Unique	7 000 000	Néant	Néant	Néant	Néant
Lot	Soumissionnaires	Montants en F CFA		Observations	Rang
		Lus	Corrigés		
Unique	SOKAGI SERVICES SARL	4 500 000 HTVA	néant	Non conforme : insuffisance de dossier de demande de prix	néant
	TTC SARL	6 737 800 TTC	néant	Non conforme : insuffisance de dossier de demande de prix	néant
	SO.T.E.E MA SARL	5 900 000 TTC	néant	Non conforme : insuffisance de dossier de demande de prix	néant
	4 MAT GROUP	4 018 000 HT	néant	Non conforme : insuffisance de dossier de demande de prix	néant
	SOPESC	4 490 000 TTC	néant	Non conforme : insuffisance de dossier de demande de prix	néant
	2 TSB SARL	4 867 500 TTC 4 125 000 HTVA	néant	Non conforme : insuffisance de dossier de demande de prix	néant
Attributaires		Lot unique : fourniture d'interrupteurs inverseurs triphasés pour groupe électrogène de 400 KVA au profit du CHR de Ziniaré au soumissionnaire : Infructueux pour insuffisance de dossier de demande de prix.			

REGION DU YAADGA

Demande de prix N°2025-14/RDYG/PYTG/C-ULA/M-ULA/PRCP relatif aux Travaux de réhabilitation et de réfection de bâtiment administratif et commercial au profit de la commune de Oula - Financement : Financement : Budget communal gestion, 2025 pour tous les lots
 Entreprise retenue pour le calcul des offres anormalement bas et les offres anormalement élevées :
 Publiée dans la revue N°4234 du 24/09/2025. Date de dépouillement : 03/10/2025
 Imputation budgétaire : Chapitre 23 art 231
 Prévision : Lot1: 2 850 000 F CFA TTC
 Lot2: 4 750 000 F CFA TTC
 Lot3: 9 500 000 F CFA TTC.
 Entreprise retenue pour le calcul des offres anormalement bas et les offres anormalement élevées :

Lot1						
Entreprise wend La Songda de Bagayalgo			2 412 967 F CFA HTVA			
Lot2						
Entreprise wend La Songda de Bagayalgo			3 058 029 F CFA HTVA			
Complexe commercial de développement			3 000 472 F CFA HTVA			
Lot3						
S.A.B sarl			8 000 000 F CFA HTVA			
N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU En FCFA HTVA	MONTANT lu En FCFA TTC	MONTANT CORRIGE En FCFA HT	MONTANT CORRIGE En FCFA TTC	OBSERVATION
Lot1: Travaux de réhabilitation de la salle de réunion et de bâtiment administratif au profit de la commune de Oula						
01	Entreprise wend La Songda de Bagayalgo	2 412 967	-	-	-	Conforme et retenue
Attributaire : Entreprise wend La Songda de Bagayalgo pour un montant de Deux millions quatre cent douze mille neuf cent soixante-sept (2 412 967) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours						
Lot2: Travaux de réfection du foyer de l'élú au profit de la commune de Oula						
01	Entreprise wend La Songda de Bagayalgo	3 058 029	-	3 140 129	-	Conforme; 2eme Erreur sur : II.1 (150 000 sur le bordereau et 130 000 sur la facture) II.8 (1500f CFA sur le bordereau et 2 500 sur la facture) Soit 1 479 729F CFA au lieu de 1 398 129 F CFA
02	Complexe commercial de développement	3 000 472	-	-	-	Conforme et retenu, 1er, après confirmation des prix
Attributaire : Complexe commercial de développement pour un montant de Trois millions quatre cent soixante-douze (3 000 472) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.						
Lot3: Travaux de réfection du bâtiment à niveau de la mairie au profit de la commune de Oula						
01	S.A.B Sarl	8 000 000	-	-	-	Conforme et retenu
Attributaire : S.A.B Sarl pour un montant de Huit millions (8 000 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.						

Demande de prix N°2025-15/RDYG/PYTG/C-ULA/M-ULA/PRCP relatif aux Travaux de réalisation et de réhabilitation d'infrastructures scolaires au profit de la commune de Oula. Financement : Financement : Budget communal gestion, 2025 pour tous les lots
 Entreprise retenue pour le calcul des offres anormalement bas et les offres anormalement élevées :
 Publiée dans la revue N°4234 du 24/09/2025 - Date de dépouillement : 03/10/2025
 Imputation budgétaire : Chapitre 23 art 233 Para :2330
 Prévision : Lot1: 9 025 000 F CFA TTC
 Lot2: 8 740 000 F CFA TTC
 Lot3: 2 802 500 F CFA TTC.
 Entreprise retenue pour le calcul des offres anormalement bas et les offres anormalement élevées :

Samtech services Sal		7 648 174 F CFA HTVA				
EKINNF		7 359 524 F CFA HTVA				
ESPEF		2 364 020 F CFA HTVA				
N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU En FCFA HTVA	MONTANT lu En FCFA TTC	MONTANT CORRIGE En FCFA HT	MONTANT CORRIGE En FCFA TTC	OBSERVATION
Lot 1 : Travaux de réalisation d'une salle de classe à l'école de Boursouma au profit de la Commune de Oula.						
01	Samtech services sarl	7 648 174	-	-	-	Conforme et retenue
Attributaire : Samtech services sarl pour un montant de Sept millions six cent quarante-huit mille cent soixante-quatorze (7 648 174) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de cinquante-cinq (55) jours						
Lot2: Travaux de réalisation de deux (02) latrines à quatre postes aux écoles de Oula A et de Boursouma au profit de la commune de Oula.						
01	EKINNF	7 359 524	-	-	-	Conforme et retenue Erreur de sommation du sous total III (1 111 762 au lieu de 1 141 765)
Attributaire : EKINNF pour un montant de Sept millions trois cent cinquante-neuf mille cinq cent vingt-quatre (7 359 524) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante-dix (70) jours.						
Lot3: Travaux de réhabilitation de latrine à l'école de Kiré au profit de la commune de Oula						
04	ESPEF	2 364 020	-	-	-	Conforme et retenu
Attributaire : ESPEF pour un montant de Deux millions trois cent soixante-quatre mille vingt (2 364 020) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.						

Demande de prix **N°2025-16**/RYDG/PYTG/C-ULA/M-ULA/PRCP relatif aux Travaux de réhabilitation des boutiques à Lougouri au profit de la commune de Oula- Financement : Financement : Budget communal, 2025
 Entreprise retenue pour le calcul des offres anormalement bas et les offres anormalement élevées :
 Publiée dans la revue N°4234 du 24/09/2025- Date de dépouillement : 03/10/2025- Financement Budget communal, gestion 2025
 Imputation budgétaire : Cchapitre 23 art 235 Para :2358
 Prévision : 5 720 064 FCFA TTC.
 Entreprise retenue pour le calcul des offres anormalement bas et les offres anormalement élevées : Complexe Commercial de Développement
 4 840 040 F CFA HTVA

N°	Soumissionnaires	Montant lu HTVA	Montant lu TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations
01	Complexe Commercial de Développement	4 840 040	-	-	-	Conforme
Attributaire : Complexe Commercial de Développement pour un montant de Quatre millions huit cent quarante mille quarante (4 840 040) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.						

DEMANDE DE PRIX : **N°2025-11**/MATM/R-YDG/GVT-OHG/SG du 26 Septembre 2025 relatifs aux travaux de réhabilitation de trois bâtiments de la Direction Régional de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement dans la région de Yaadga.
 Publication : Revue des marchés publics N°4240 du jeudi 02 Octobre 2025 - Date de dépouillement : 13 Octobre 2025
 Financement : Budget de l'Etat, gestion 2025.

Lot 2 : Travaux de réhabilitation de bâtiment (magasin 01 et bâtiment 02) de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement de Yaadga.			
Soumissionnaires	Montants en francs CFATTC		Observations
	Lu	Corrigé	
CLAIRE AFRIQUE SARL	10 972 608	10 972 608	CONFORME
Attributaire CLAIRE AFRIQUE sarl pour un montant de dix millions neuf cent soixante-douze six cent huit (10 972 608) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de 70 jours.			

REGION DES CASCDES

RESULTAS PROVISOIRES DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE N°2025-01/RTNY/PLRB/CNKDG/CCAM/PRCP du 1^{er} septembre 2025
 relative aux travaux de réalisation d'infrastructures au profit de la commune de Niankorodougou en deux (02) lots. Financement budget communal, gestion 2025, **FMD, Référence de publication** : quotidien des marches publics N°4229-du mercredi 17 septembre 2025 page 86.
Référence de la lettre d'invitation des membres de la CCAM : N°2025-008/RTNY/PLRB/CCAM/PRCP du 23 septembre 2025.

Lot 1 : Ouverture de voies Niankorodougou-Kawolo et Niankorodougou-Nerfindougou					
Soumissionnaires :	Montant lu FCFA		Montant corrigé F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
TDG INTER	-	61 313 538			Conforme
COLOSSAL	-	62 686 945			Conforme
Entreprise POULONGO	50 134 330	59 158 509			Conforme,
Établissement NEEMA ZACA	-	58 498 665			Conforme
Entreprise NOOMA WENDE	-	58 391 450			Conforme
A.G.E. S	-	58 388 000			Conforme, 1 ^{er}
SYA TECHNOLOGIE	51 944 420	61 294 416			Conforme
Attributaire AGES pour un montant de : quarante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-un mille trois cent cinquante-six (49 481 356) Francs CFA HT et cinquante-huit millions trois cent quatre-vingt-huit mille (58 388 000) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					
Lot 2 : Construction des caniveaux à Niankorodougou					
Soumissionnaires :	Montant lu FCFA		Montant corrigé F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
TDG INTER	-	66 316 000			Conforme
COLOSSAL	-	63 649 200			Conforme, 4 ^{ème}
Entreprise POULONGO	53 305 000	62 899 900			Conforme, 3 ^{ème}
SIMOHA SERVICE SARL	-	62 132 900			Conforme, 2 ^{ème}
AL BASSIT INTERNATIONAL	-	61 438 000			Non conforme : Personnel : l'entreprise a fourni des ouvriers qualifiés en lieu et place de de 02 ferrailleurs et de 02 coffreurs Matériel : absence de compacteur et de lots de panneaux de signalisation de chantier
Entreprise NOOMA WENDE	-	58 391 450			Non Conforme : discordance entre le montant de la lettre de soumission et le montant du devis quantitatif et estimatif qui n'a pas connu de corrections : 58 391 450 TTC au lieu de 62 103 400 TTC
SYA TECHNOLOGIE	52 100 000	61 478 000			Conforme, 1 ^{er}
Attributaire SYA TECHNOLOGIE pour un montant de : cinquante-deux millions cent mille (52 100 000) Francs CFA HT et soixante-un millions quatre cent soixante-dix-huit mille (61 478 000) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAÎTRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

Fournitures et Services courants

SOCIÉTÉ NATIONALE DE GESTION DU STOCK DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (SONAGESS)

Acquisition de vanneuses de grande capacité au profit de la SONAGESS

Avis de demande de prix
N°2025-025/SONAGESS/DG/DMP du 17 octobre 2025
Financement : BUDGET SONAGESS -GESTION 2025
Montant prévisionnel : soixante-quinze millions (75 000 000) F CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2025, de la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS).

1. La SONAGESS dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet **acquisition de vanneuses de grande capacité au profit de la SONAGESS** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en *lot unique réparti* comme suit : **Acquisition de vanneuses de grande capacité au profit de la SONAGESS.**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **soixante (60) jours.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la SONAGESS sis au 896 Av du Dr Kwamé N'Krumah à Ouagadougou 01 BP 354 Ouagadougou 01, Burkina Faso Tél : (226) 25 31 28 05/06, porte 114, tous les jours ouvrables de 7 heures 30 mn à 12 heures et de 14 heures à 16 heures. au plus tard le ----- 2025 à 9H00mn.
Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics de la **(SONAGESS)** : tel 25 31 28 05/06, porte 114, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA** auprès de la caisse de la SONAGESS. La méthode de paiement sera en espèce contre la délivrance d'un reçu.

6. Les offres présentées en un (01) original, trois (03) copies en papier conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions deux cent cinquante mille **(2 250 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse au secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la SONAGESS, sis au 896 Av Kwamé N'Krumah, tel 25 31 28 05/06, 1^{er} étage, porte 114, au plus tard le **lundi 03 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur Général
Le président de la Commission d'Attribution des Marchés

Stéphane Gildas TIENDREBEOGO

AGENCE NATIONALE DE REGULATION PHARMACEUTIQUE

Acquisition de mobilier de bureau au profit de l'ANRP.

Avis de demande de prix
N° 2025-175/MS/SG/ANRP/PRM du 21 octobre 2025
Financement : BUDGET ANRP, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de l'Agence Nationale de Régulation Pharmaceutique.

L'Agence Nationale de Régulation Pharmaceutique dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le budget prévisionnel est de **dix millions (10 000 000) Francs CFA TTC** ;

Le délai d'exécution est de **trente (30) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Secrétariat de l'ANRP Rue : Koumda Yonré, au siège de l'ANRP /Ex DGPMML

Ville : Ouagadougou

Pays : BURKINA FASO

Numéro de téléphone 70 46 26 33

Adresse électronique : maurice.tiendrebeogo@anrp.bf

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à ***l'Agence comptable de l'ANRP sur l'avenue Kumda Yooré, porte n°133 Ouagadougou, siège de l'ANRP/Ex DGPMML, 03 BP 7009 Ouagadougou 03-Burkina Faso*** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) Francs CFA** auprès du Régisseur de recettes de l'ANRP : **Téléphone : (00226) 70 26 76 17 / 79 07 39 36**

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission dont le montant est de **deux cent mille (200 000) Francs CFA** et devront parvenir ou être remises **au secrétariat de l'Agence nationale de régulation pharmaceutique** au plus tard le **31/10/2025 avant 09 heures 00 TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Maurice TIENDREBEOGO

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES (MARAH)

Acquisition et installation d'équipements pédagogiques pour l'opérationnalisation de la chaîne de transformation viande du Hall de technologies au profit de l'ENESA.

RECTIFICATIF PORTANT SUR LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS

Avis de demande de prix

N°2025-21f/MARAH/SG/DMP

Financement : Prêt N°5900150003853 du 26/02/2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2025, du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH).

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'**acquisition et l'installation d'équipements pédagogiques pour l'opérationnalisation de la chaîne de transformation viande du Hall de technologies au profit de l'ENESA** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en **en un lot** comme suit : **acquisition et installation d'équipements pédagogiques pour l'opérationnalisation de la chaîne de transformation viande du Hall de technologies au profit de l'ENESA.**

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quarante (45) jours calendaires.**

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix **au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), sise à l'Avenue SEMBENE Ousmane, Ouagadougou, Burkina Faso 03 BP 7010 Ouagadougou 03 Tél : 00226 51 91 03 79/67 46 14 07, Étage/ numéro de bureau : Rez-de-Chaussée de l'immeuble principal du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH);**

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'adresse précitée moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** auprès du régisseur la Direction Générale du contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'économie et des finances (MEF) sis à l'avenue HO CHI MINH, 01 BP 7012 Ouagadougou 01. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **un million cinq cent mille (1 500 000) Francs CFA** devra parvenir ou être remise à l'adresse suivante : **secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), sise à l'Avenue SEMBENE Ousmane, Ouagadougou, Burkina Faso 03 BP 7010 Ouagadougou 03 Tél : 00226 51 91 03 79/67 46 14 07, Étage/ numéro de bureau : Rez de Chaussée de l'immeuble principal du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) au plus tard le 07/11/2025 à 9 heures00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel des acquisitions incluant la livraison s'élève à soixante millions sept cent quatre-vingt-dix mille (60 790 000) francs CFA hors taxes.

Président de la commission d'attribution des marchés

Wendsongda Elie ZONGO

Administrateur des services financiers

PROJET DE RESILIENCE ET DE COMPETITIVITE AGRICOLE (PReCA)

Fourniture des services de gardiennage des locaux au profit du PReCA

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS

N°2025-08F-DC/MARAH/SG/RPB075/PReCA du 21/10/2025

Pays : BURKINA FASO

Nom du Projet : Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA)

Financement : Accord de Crédit IDA N° 6492-BF

Objet du marché : Fourniture des services de gardiennage des locaux au profit du PReCA

Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à la fourniture de services de gardiennage des locaux du PReCA

La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 ».

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ou retirer gratuitement le dossier de demande de cotations auprès du Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA), Rue 15.293, Porte 409, Ouaga 2000, Côté Ouest du monument des martyrs, Téléphone : 25 37 64 21/70 24 36 63, 01BP 6645 OUAGADOUGOU 01, tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, devront être remises au Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA) ; Rue 15.293, Porte 409, Ouaga 2000, Côté Ouest du monument des martyrs, Téléphone : 25 37 64 21 /70 24 36 63, 01 BP 6645 OUAGADOUGOU 01, au plus tard le **31 octobre 2025 à 09 heures 00 mn**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

- La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée.
- Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de six cent mille (600 000) de Francs CFA.

Les offres resteront valables pendant **soixante (60) jours** pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise.

Le délai d'exécution du contrat est de douze (12) mois maximum.

L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

Le Coordonnateur

Adama SIRI

Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

PROJET DE RESILIENCE ET DE COMPETITIVITE AGRICOLE (PReCA)

Fourniture de services d'entretien et de nettoyage des locaux au profit du PReCA

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°2025-07F-DC/MARAH/SG/RPB075/PReCA du 21/10/2025

Pays : BURKINA FASO

Nom du Projet : Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA)

Financement : Accord de Crédit IDA N° 6492-BF

Objet du marché : Demande de cotations pour la fourniture de services d'entretien et de nettoyage des locaux au profit du PReCA

Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à la fourniture de service d'entretien et de nettoyage des locaux au profit du PReCA.

La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 ».

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ou retirer gratuitement le dossier de demande de cotations auprès du Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA), Rue 15.293, Porte 409, Ouaga 2000, Côté Ouest du monument des martyrs, Téléphone : 25 37 64 21/70 24 36 63, 01BP 6645 OUAGADOUGOU 01, tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, devront être remises au Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA) ; Rue 15.293, Porte 409, Ouaga 2000, Côté Ouest du monument des martyrs, Téléphone : 25 37 64 21 /70 24 36 63, 01 BP 6645 OUAGADOUGOU 01, au plus tard le **31 octobre 2025 à 09 heures 00 mn.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

➤ La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée.

➤ Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de **deux cent cinquante mille mille (250 000) de Francs CFA.**

Les offres resteront valables pendant **soixante (60) jours** pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise.

Le délai d'exécution du contrat est de douze (12) mois maximum.

L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

Le Coordonnateur

Adama SIRI

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ DU BURKINA

Gardiennage des bâtiments de la SONABEL

Rectificatif du Quotidien N° 4255 du jeudi 23 octobre 2025, page 38 portant sur les dates de dépôt et ouverture des offres
Avis de Demande de Prix (DPX)
DPX N°023/2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics 2025 de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL).

1. La SONABEL dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet le gardiennage des bâtiments de la SONABEL dans la ville de Bobo-Dioulasso et des localités rattachées, telle que décrite dans les données particulières de la demande de prix en lot unique.

Le budget prévisionnel des prestations est de : cinquante-six millions cinq cent soixante-dix mille (56 570 000) F CFA TTC.

NB :

☐ Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 35% en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

☐ En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de 35% en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le délai d'exécution des prestations de services ne devrait pas excéder 12 mois.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction des Marchés, au 2ème étage de l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000 ou aux adresses mail suivantes : abzeta.sanfo@sonabel.bf et secretariat.dm2@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents de la demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 2ème étage, de l'immeuble COMPAORE sis côté Ouest du monument des héros nationaux à Ouaga 2000, de 10 heures 00 mn à 12 heures 00 mn et de 14 heures 00 mn à 15 heures 00 mn.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 2ème étage de l'immeuble COMPAORE de la SONABEL à Ouaga 2000, et moyennant le paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) F CFA à la caisse au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format Pdf, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 2ème étage de l'immeuble COMPAORE de la SONABEL à Ouaga 2000, au plus tard le **lundi 03 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 03 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : salle de réunions au rez de chaussée de l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000.

8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million deux cent trente mille (1 230 000) F CFA TTC.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPDPX.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

Travaux de réhabilitation et de cloisonnement des bureaux au profit de l'IPERMIC et de l'ISSDH (2 lots)

**Avis de demande de prix
N°2025-048/UJKZ/P/SG/PRM**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion **2025**, de l'Université Joseph KI-ZERBO. L'université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : **Travaux de réhabilitation et de cloisonnement des bureaux au profit de l'IPERMIC et de l'ISSDH (2 lots)** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées dans la **catégorie B ou S dans le domaine de bâtiment**, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont en deux (02) lots :

Lot 1 : Travaux de réhabilitation du nouveau site de l'IPERMIC de l'Université Joseph KI-ZERBO

Lot 2 : Travaux de réhabilitation et de cloisonnement des bureaux au profit de l'ISSDH

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **soixante (60) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la même adresse et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) F CFA pour chacun des lots** à l'agence comptable de l'UJKZ. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et *quatre (04)* copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une **garantie de soumission** d'un montant de : **Cent quatre-vingt-quinze mille (195 000) francs CFA pour le lot 1 et deux cent dix mille (210 000) francs CGA pour le lot 2**, devront parvenir ou être remises à l'adresse bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65, avant le **lundi 03 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Le montant prévisionnel pour l'exécution du marché est de : **treize millions cinq cent mille (13 500 000) francs CFA TTC** :

- **Lot 1 : six millions cinq cent mille (6 500 000) francs CFA TTC**
- **Lot 2 : sept millions (7 000 000) de francs CFA TTC**
-

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne responsable des Marchés
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Adama SORI

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

SERVICES DE CONSULTANTS POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'ENVIRON 33 KM DE PISTES RURALES DANS DEUX (02) REGIONS DU BURKINA FASO

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° 2025 – 1466/MID/SG/DMP/SMT-PI**

1. Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement de l'année 2025.
2. Le Ministère des Infrastructures et du Désenclavement a obtenu dans le cadre du « Budget de l'Etat Exercice 2025 » des fonds, afin de financer les travaux d'aménagement d'environ 33 km de pistes rurales dans deux (02) régions du Burkina Faso et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des services de consultants pour le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement d'environ 33 km de pistes rurales dans deux (02) régions du Burkina Faso.
3. Les prestations consistent à assurer la totalité des tâches de contrôle technique, administratif et financier du projet ainsi que la surveillance des travaux sur le terrain. A cet effet, le consultant est chargé de :
 - Assister l'entreprise lors de l'élaboration de son dossier d'exécution ;
 - vérifier les documents contractuels, les plans d'exécution, les notes de calculs et les dossiers de détails des ouvrages établis par l'entreprise. Il en apportera toutes corrections, améliorations et adaptations de détails nécessaires ;
 - assurer le contrôle et la réception géotechnique sur la base des résultats des essais géotechniques qui seront remis régulièrement par le Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics (LNBTP) au Chef de Mission. Ce contrôle consistera de façon non exhaustive à (i) l'approbation des sites de carrières de granulats, des gîtes d'emprunts et de la qualité des matériaux de corps de chaussée, (ii) la qualité de mise en œuvre des couches de remblais et de corps de chaussée, (iii) la qualité des bétons et de leurs mises en œuvre, (iv) la vérification de conformité de tous les matériaux nécessaires à l'exécution du projet (aciers, coffrages, peintures, panneaux, etc.) ;
 - surveiller les travaux sur le terrain (contrôle topographique y compris implantation, contrôle de la qualité de mise en œuvre des matériaux, réception de chaque phase des travaux, etc.) ;
 - gérer techniquement et administrativement les chantiers à travers la tenue du journal de chantier, la tenue de réunions hebdomadaire et mensuelle de chantier avec les représentants de l'entreprise et du maître d'ouvrage délégué et l'établissement d'un compte rendu de chaque réunion ;
 - suivre l'évolution financière du chantier avec l'établissement des attachements contradictoires avec l'entreprise pour les décomptes mensuels provisoires ;
 - établir des rapports mensuels de suivi, des rapports trimestriels, des rapports circonstanciels, le rapport final, le dossier des ouvrages exécutés (DOE) et éventuellement un rapport général confidentiel. Ces rapports seront transmis au Maître d'ouvrage délégué ;
 - suivre la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.

A la fin des travaux, il devra participer aux réceptions provisoires et définitives. Il procédera également à la constitution des plans de recollement. Les prestations sont réparties en deux (02) lots comme suit :

Lot	Régions	Provinces	Linéaire des pistes à aménager (km)	Délai d'exécution des prestations (mois)
1	NANDO	Boulkiemdé	15,80	10
2	DJORO	Ioba	17,50	10

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour les exécuter.
5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base du critère suivant :

Avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années (2015-2024) des prestations relatives au contrôle et à la surveillance de travaux d'aménagement de pistes rurales, de construction de route en terre, d'entretien périodique de route en terre, d'au moins 10 km chacune ou d'aménagement et de bitumage de voiries d'au moins 3,00 km.

Seules les références dûment justifiées (attestations de bonne fin d'exécution du Maître d'ouvrage correspondant et pages de garde et de signature des contrats concernés) seront prises en compte. L'Autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations fournies.

NB :

- Les Candidats doivent être en règle vis-à-vis des Administrations fiscales et parafiscales de leurs pays d'établissement ;
- Pour **les consultants Burkinabè**, une copie de **l'agrément technique EC (E)** en cours de validité ou un récépissé de dépôt pour les bureaux dont les agréments sont en cours de renouvellement, et une copie d'attestation d'inscription au tableau de l'ordre des ingénieurs en génie civil du Burkina Faso devront être joints au dossier ;
- La commission d'analyse rejettera les offres des candidats burkinabè n'ayant pas présenté une copie de l'agrément technique EC (E) et une copie de l'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs en Génie civil du Burkina Faso ;
- En cas d'égalité de prestations similaires entre plusieurs Consultants, ils seront départagés sur la base de l'ancienneté ;
- Les manifestations d'intérêt et les informations produites seront rédigées en langue française et toutes informations produites dans toute autre langue devraient être traduites en français ;

6. Il est recommandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas une documentation de plus de 15 pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

7. Une liste de six (06) candidats par lot présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie. Conformément à la méthode de « Sélection Fondée sur la sélection Qualité-Coût (SFQC) » ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à travers un dossier de demande de proposition à présenter leurs propositions techniques et financières.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires concernant les services ci-dessus à l'adresse suivante, aux jours ouvrables, de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 00 mn à 16 h 00 mn (heure GMT) du lundi au jeudi et de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 16 h 30 mn (heure GMT) le vendredi au **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement** 03 BP 7011 Ouaga 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage, Tél. : (226) 51 29 15 49 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr.

9. Les manifestations d'intérêts, en un (01) original et trois (03) copies, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **lundi 03 novembre 2025 à 09 heures 30 minutes (heure locale)** et porter expressément la mention :

« Manifestation d'intérêt pour les services de Consultants relatifs au contrôle et surveillance des travaux d'aménagement d'environ 33 km de pistes rurales dans deux (02) régions du Burkina Faso ».

A l'attention de :

**Madame la Directrice des Marchés Publics du
Ministère des Infrastructures et du Désenclavement
03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage
Tél. : (226) 51 29 15 49– E-mail : dmpmid@yahoo.fr**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement ne peut être responsable de la non-réception des manifestations d'intérêts.

La Directrice des Marchés Publics

Lizata SAVADOGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

COMMUNIQUE

Commission d'Attribution des Marchés dudit ministère, porte à la connaissance des candidats au dossier de la **demande de prix n°2025-056F/MEEA/SG/DMP du 06/10/ 2025 pour la prestation de service de communication pour la visibilité des activités de la DGEP (film/documentaire, fora; gadgets, Tee shirt)** ; publié dans le **Quotidien des Marchés Publics n°4249 du mercredi 15 octobre 2025 à la page 33**, que ledit dossier est **annulé pour insuffisance technique du dossier**.

Il s'excuse des éventuels désagréments que pourrait occasionner cette annulation.

Le Directeur des Marchés Publics p.i.

Etienne BERE
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabé



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Acquisitions et installations des équipements des plateformes multifonctionnelles de Boro et Pâ

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2025-003/RBMH/PBL/CPA/PRCP DU 18/09/2025
Financement : Projet de Gestion durable des Paysages
Communaux pour la REDD+(PGPC-REDD+), Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du PDIC-REDD+, gestion 2025 de la Commune de Pâ.

1. La commune de Pâ dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet acquisitions et installations des équipements des plateformes multifonctionnelles de Boro et Pâ tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :
-Lot 1: Acquisition et installation des équipements de la plateforme multifonctionnelle de Boro pour un montant prévisionnel de sept millions neuf cent quatre mille sept cent soixante-deux (7 904 762) francs CFA TTC ;
-Lot 2: Acquisition et installation des équipements de la plateforme multifonctionnelle de Pâ pour un montant prévisionnel de sept millions neuf cent quatre mille sept cent soixante-deux (7 904 762) francs CFA TTC.
Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quarante-cinq (45) jours pour chaque lot.**
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux **du secrétariat de la Mairie de Pâ de 07 heures 30 à 12h 30 et 13 h à 16 heures les jours ouvrables** ou **appeler au 77 30 16 09.**
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat **de la Mairie de Pâ** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** pour chaque lot à la **Trésorerie Départementale de Pâ**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux cent trente mille (230 000) francs CFA** pour chacun **des lots 1 et 2** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Mairie de Pâ, avant le **lundi 03 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission Communale d'attribution des Marchés publics

Jean-Pierre BAZIE
Secrétaire Administratif

COMMUNE DE BOBO-DIOULASSO

Impression de valeurs inactives au profit de la Commune de Bobo-Dioulasso.

Avis de demande de prix
N°2025-20/CBDLS/M/CAB/DCP/SMP du 13 octobre 2025
Financement : Budget communal, Gestion 2025

Cet avis de demande de prix à commande fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Commune de Bobo-Dioulasso.

La commune de Bobo-Dioulasso dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour l'impression de valeurs inactives au profit de la Commune de Bobo-Dioulasso, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique : Impression de valeurs inactives au profit de la Commune de Bobo-Dioulasso, montant prévisionnel **soixante-sept millions sept cent quarante-deux mille (67 742 000) francs CFA** toutes taxes comprises.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **vingt et un (21) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction de la Commande Publique de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso, téléphone : 61 16 80 90, de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi. Et le vendredi de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction de la Commande Publique de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à la Trésorerie Régionale des Hauts Bassins ou à la régie de recettes sise au service de l'état civil central ou de la Direction des Infrastructures Routières et de la Mobilité de Bobo-Dioulasso.

Les offres présentées en un original et trois copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux millions (2 000 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction de la Commande Publique de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso, avant le **lundi 03 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Communale d'Attribution des Marchés

N. Abdoul Aziz SAWADOGO
Administrateur civil

ECOLE NATIONALE DE FORMATION AGRICOLE DE MATOURKOU

Fourniture de prestations de pause-café et de pause déjeuner au profit de l'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou (ENAFa de Matourkou)

Avis de demande de prix à commande
N°2025-020/ENAFa/DG/PRM du 13/10/2025.
Financement : budget de l'ENAFa de Matourkou, exercice 2025

Cet avis de demande de prix à commande fera suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2025 de l'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou

- 1- L'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet, la fourniture de prestations de pause-café et de pause déjeuner au profit de l'ENAFa de Matourkou tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les prestations sont en un lot unique : prestations de pause-café et de pause déjeuner au profit de l'ENAFa de Matourkou pour un montant prévisionnel de cinq millions (5 000 000) de francs CFA TTC.
Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2025 et trente (30) jours par commande.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de l'ENAFa de Matourkou, Tel : (+226) 51 61 71 71/25 39 24 89.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne responsable des marchés, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA auprès du Caissier de l'Agence comptable de l'ENAFa de Matourkou. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent cinquante mille (150 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable des marchés de l'ENAFa de Matourkou au plus tard le **lundi 03 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Fakié Daniel HEMA
Chevalier de l'Ordre du Mérite

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE ZINIARE

Achat de vaccin contre l'hépatite B au profit du personnel du CHR de Ziniaré (lot 4)

Avis de demande de prix
N° 2025-027/MS/SG/CHR-Z/DG/PRM
Financement : *Budget CHR ZINIARE, gestion 2025*

Montant prévisionnel en francs CFA HTVA : 2 000 000

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 du *Centre hospitalier régional de ZINIARE*.

1. Le Centre hospitalier régional de ZINIARE dont l'identification complète est précisée aux *données particulières de la demande de prix* lance une demande de prix ayant pour objet l'**achat de vaccin contre l'hépatite B au profit du personnel du CHR de Ziniaré (lot 4)** tel que décrit dans les *données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La fourniture est constituée d'un seul lot : *Achat de vaccin contre l'hépatite B au profit du personnel du CHR de Ziniaré (lot 4)* ;

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale du *CHR de Ziniaré*.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'endroit ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA auprès de l'Agence Comptable (AC) du CHR de ZINIARE. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et 02 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : soixante mille (60 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction générale du CHR de ZINIARE avant le **lundi 03 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION
D'ATTRIBUTION DES MARCHES**

Djibril MAIGA
Administrateur des services de santé

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

ACQUISITION DE DISPOSITIFS MEDICAUX AU PROFIT DU CHUR DE OUAHIGOUYA

Avis de demande de prix
N°2025-21/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 21/10/2025
Financement : Budget du CHUR de Ouahigouya, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du centre hospitalier universitaire régional de Ouahigouya.

1. Le centre hospitalier universitaire régional de Ouahigouya lance une demande de prix ayant pour objet **L'ACQUISITION DE DISPOSITIFS MEDICAUX AU PROFIT DU CHUR DE OUAHIGOUYA composée d'un (01) lot :**

✓ **Lot unique :** ACQUISITION DE DISPOSITIFS MEDICAUX AU PROFIT DU CHUR DE OUAHIGOUYA d'un montant prévisionnel de trente-huit millions (38 000 000) Francs CFA HTVA ;

2. La participation à la concurrence est ouverte à toute personne physique ou morale ou groupements desdites personnes agréés disposant d'une **copie légalisée d'un arrêté portant autorisation de création et d'ouverture d'une officine pharmaceutique ou d'un arrêté portant autorisation d'ouverture et d'exploitation d'un établissement pharmaceutique de vente et de distribution en gros** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

3. Le délai d'exécution est de **trente (30) jours**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du directeur des marchés publics;
Téléphone : 74 93 13 24.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics sise au 1er étage de l'Administration (contact 74 93 13 24) et moyennant paiement d'un montant non remboursable au prix de **trente mille (30 000) francs CFA** pour le lot unique à l'agence comptable du dit établissement. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics sise au 1er étage de l'Administration (contact : 74 93 13 24) le **03 novembre 2025 au plus tard à 09 heures 00 mn.**

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

Un million (1 000 000) FCFA pour le lot unique ;

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés

W.Claude OUEDRAOGO
Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

ENTRETIEN ET REPARATION D'EQUIPEMENT DE BUANDERIE

Avis de demande de prix
N°2025-20/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 20/10/2025
Financement : Budget du CHUR de Ouahigouya, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du centre hospitalier universitaire régional de Ouahigouya.

1. Le centre hospitalier universitaire régional de Ouahigouya lance une demande de prix ayant pour objet **l'entretien et la maintenance d'équipement de buanderie au profit du CHUR-OHG** d'un montant prévisionnel de **trois millions sept cent mille (3 700 000) francs CFA TTC** au profit du CHUR DE OUAHIGOUYA tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du directeur des marchés publics;
Téléphone : 74 93 13 24.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics sise au 1^{er} étage de l'Administration (contact 74 93 13 24) et moyennant paiement d'un montant non remboursable au prix de **dix mille (10 000) FCFA à l'agence comptable du dit établissement**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics sise au 1^{er} étage de l'Administration (contact : 74 93 13 24) au plus tard le **30 octobre 2025 à 09 heures 00 mn.** Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : **cent mille (100 000) Francs CFA**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés

W.Claude OUEDRAOGO
Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé

ECOLE NATIONALE DE FORMATION AGRICOLE DE MATOURKOU

Travaux de construction de divers blocs de latrines à deux (02) postes au profit de l'ENAF de Matourkou.

Avis de demande de prix
N°2025-018/ENAF/DG/PRM DU 25/09/2025
Financement : *budget de l'ENAF de Matourkou, exercice 2025*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2025, de l'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou.

L'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou lance une demande de prix ayant pour objet : *travaux de construction de divers blocs de latrines à deux (02) postes au profit de l'ENAF de Matourkou* tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur le budget de l'ENAF de Matourkou, exercice 2025.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (*agrément B1 minimum en génie civil*) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se composent en un lot unique : *travaux de construction de divers blocs de toilettes et de latrines au profit de l'ENAF de Matourkou pour un montant prévisionnel de dix-sept millions neuf cent cinquante-cinq mille (17 955 000) francs CFA TTC*.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours.

NB: une visite de site des travaux est obligatoire pour les candidats

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la *Personne responsable des marchés de l'ENAF de Matourkou*, téléphone 51 61 71 71/25 39 24 89/78 76 67 36.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix aux bureaux de la *Personne responsable des marchés de l'ENAF de Matourkou*, téléphone 51 61 71 71/25 39 24 89/78 76 67 36 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA auprès du Caissier de l'Agence comptable de l'ENAF de Matourkou. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : cinq cent mille (500 000) F CFA devront parvenir ou être remises aux bureaux de la *Personne responsable des marchés de l'ENAF de Matourkou*, téléphone 51 61 71 71/25 39 24 89/78 76 67 36, avant le **lundi 03 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne responsable des marchés
Président de la Commission d'attribution des marchés

Fakié Daniel HEMA
Chevalier de l'Ordre du Mérite

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE MANGA

Pavage des allés au profit du CHR-MNG

Avis de demande de prix
N°2025-015/MS/SG/CHR-MNG/DG/PRM du 16/10/2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice **2025**, du **Centre Hospitalier Régional de Manga (CHR-MNG)**.

Le **Centre Hospitalier Régional de Manga (CHR-MNG)** lance une demande de prix ayant pour objet le pavage des allés tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**une copie légalisée de l'agrément pour l'exercice de la profession d'un entrepreneur du bâtiment catégorie B1 minimum couvrant la Région concernée et en cours de validité**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique : **pavage des allés au profit du CHR-MNG**.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **quarante-cinq (45) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la **Personne responsable des marchés, au premier étage au bâtiment administratif du CHR de Manga**.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à (indiquer l'adresse complète du président de la Commission d'attribution des marchés) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à la caisse dans l'enceinte du CHR de Manga. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000)** devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés du CHR de Manga au plus tard le **lundi 03 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est de **seize millions soixante mille huit cent quatre-vingt-huit (16 060 888) F CFA TTC**.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Boukaré ZARE
Administrateur des Services de Santé

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Constitution d'une base de données de fournisseurs de biens et services pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-03/R.BMH/PKSS/C.DBLA/SG/PRM du 21 Octobre 2025

1. Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés révisé (PPM) exercice 2025, la commune de DOUMBALA lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de recevoir des candidatures pour la constitution d'une base de données de fournisseurs de biens et services pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants dans les domaines ci-après :
 - I. **Fourniture et équipements**
Lot 1 : Acquisition et installation solaires au profit des CSPS
 - II. **Prestations intellectuelles**
Lot 2 : Suivi-contrôle des installations solaires au profit des CSPS
2. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes morales ou physiques qui sont à jour vis-à-vis de l'administration. Les personnes morales ou physiques ayant déjà déposé des offres de service à la mairie de DOUMBALA ne sont pas dispensées de cette formalité.
3. Les dossiers de candidatures devront comporter les pièces ci-après :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le lot et le domaine ;
 - Une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
 - Une copie de l'extrait du registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) pour les personnes morales ;
 - Un agrément technique en cours de validité s'il y a lieu ;
 - Un contact téléphonique permanent ;
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires tous les jours ouvrables de 7h30 à 16h 00 auprès du bureau de la Personne Responsable des Marchés sise à la mairie de Doumbala, téléphone 70 96 73 47
5. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française dont un (01) original et deux (02) copies, sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt N°2025-003/R.BMH/PKSS/C.DBLA/SG/PRM du 21 Octobre 2025 pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants de la commune de DOUMBALA au cours de l'année 2025 », devront parvenir au bureau de la Personne Responsable des Marchés, sise à la mairie de DOUMBALA, Téléphone 70 96 73 47 au plus tard le **mercredi 29 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. Une commission siégera pour arrêter la liste des entreprises en fonction des domaines d'activités inscrits sur le RCCM et l'agrément technique
6. En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne sera pas comptable de la non réception de l'offre ;
7. La commune de DOUMBALA se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

La Personne Responsable des Marchés

Zié Bassory Justin OUATTARA
Secrétaire Administratif

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Candidatures pour complément de sa base de données de fournisseurs de biens et services pour les procédures de demandes de cotations

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-003/RBMH/PKSS/CNNA/PRCP du 16 octobre 2025

- 1- Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés (PPM) additif, exercice 2025, la commune de Nouna lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de recevoir des candidatures pour complément de sa base de données de fournisseurs de biens et services pour les procédures de demandes de cotations dans les domaines ci-après :
 - 2- **Fournitures et équipements**
 - Lot 1 : Vivres ;
 - Lot 2 : Matériels et produits d'entretien ;
 - Lot 3 : Fournitures de bureau ;
 - Lot 4 : Petit matériels et outillages ;
 - Lot 5 : Autres sources d'énergie ;
 - Lot 6 : Matériels de protection et petits matériels médicotéchniques ;
 - Lot 7 : Imprimées spécifiques.**Services courants**
 - Lot 8 : Entretien de cimetière ;
 - Lot 9 : Entretien véhicule à 2 roues ;
 - Lot 10 : Entretien véhicule à 3 roues
 - Lot 11 : Entretien véhicule à 4 roues
 - 3- La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes morales ou physiques qui sont à jour vis-à-vis de l'administration. Les personnes morales ou physiques ayant déjà déposé des offres de service à la mairie de Nouna ne sont pas dispensées de cette formalité.
 - 4- Les dossiers de candidatures devront comporter les pièces ci-après :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le lot et le domaine ;
 - Une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
 - Une copie de l'extrait du registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) pour les personnes morales ;
 - Un agrément technique en cours de validité s'il y a lieu ;
 - Un contact téléphonique permanent.
 - 5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires tous les jours ouvrables de 7h30 à 16h 00 auprès du bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique à la mairie de Nouna sise à 200 m du côté sud du rond-point Ouezzin COULIBALY, téléphone 78 33 60 00
 - 6- Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française dont un (01) original et deux (02) copies, sous pli fermé avec la mention « **Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt N°2025-003/RBMH/PKSS/CNNA/PRCP du 16 octobre 2025 de la commune de Nouna pour complément de sa base de données de fournisseurs de biens et services pour les procédures de demandes de cotations de l'année 2025** », devront parvenir au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique, sise à la mairie de Nouna, téléphone 78 33 60 00 au plus tard le **mercredi 29 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. Une commission siègera pour arrêter la liste des entreprises en fonction des domaines d'activités inscrits sur le RCCM et l'agrément technique
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne sera pas comptable de la non réception de l'offre ;
- 7- La commune de Nouna se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

La Personne Responsable de la Commande Publique

GOROU David

REGION DU CENTRE-NORD

Constitution de paniers de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit du Conseil régional du Centre-Nord

**MANIFESTATION D'INTERET
N°2025 -03/RCNR/CR-KYA/CAM**

Dans le cadre de l'exécution du budget du Conseil régional du Centre-Nord, Exercice 2026, le président de la commission d'attribution des marchés du Conseil régional du Centre-Nord voudrait constituer un panier de prestataires pour diverses acquisitions et prestations. Il lance pour se faire un avis de manifestation d'intérêt dont la consistance en données ci-dessous.

1. Financement

Le financement des prestations est assuré par : Budget du Conseil régional et divers fonds et financements, Exercice 2026.

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations

La nature des prestations est composée comme suit :

- Lot 1 : Acquisition de matières, matériels, outillage et fournitures diverses,
- Lot 2 : Location de bâtiments et matériels,
- Lot 3 : acquisition et entretien de matériels et consommables informatiques (agrément exigé),
- Lot 4 : réalisation et entretien de bâtiments (agrément exigé),
- Lot 5 : réalisation et entretien d'ouvrages hydrauliques (agrément exigé),
- Lot 6 : prestation de nettoyage (agrément exigé),
- Lot 7 : prestation de gardiennage (agrément exigé),
- Lot 8 : Acquisition et réparation de matériels de transport à quatre (04) roues (agrément exigé),
- Lot 9 : Acquisition et réparation de matériels de transport à deux (02) et trois (03) roues,
- Lot 10 : prestation de restauration.

4. Composition du dossier

Les candidats intéressés doivent répondre aux critères suivants : une lettre de manifestation d'intérêt ;

- Être légalement constitué ;
- Être du domaine
- Disposer le cas échéant d'un agrément.
- N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entraînera le rejet de l'offre.

5. Dépôts des offres et ouverture des offres

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française en trois exemplaires (un (1) original obligatoire et deux (02) copies) devront être déposées sous plis fermé avec la mention « manifestation d'intérêt relative à la **constitution de paniers de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit du Conseil régional du Centre-Nord** » au plus tard le **jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU** à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Renseignements

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique, Téléphone : 72 65 30 66

7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Le Président de la CAM

Abdoul Razack NEBIE
Administrateur Civil

**MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

CABINET

00 28 95
N°2025-_____MEF/CAB



BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Ouagadougou, le **10 OCT. 2025**

**Le Ministre de l'Economie
et des Finances**

Objet : Clôture des opérations budgétaires,
exercice 2025

A

**Toute Autorité Contractante
concernée**

En prélude à la clôture budgétaire et conformément aux dispositions des articles 67, 72 et 77 du décret n°2017-0106/PRES/PM/MINEFID du 13 mars 2017 portant régime juridique des ordonnateurs de l'Etat et des autres organismes publics, des articles 03, 62 et 64 du décret n°2019-0782/PRES/PM/MINEFID du 18 juillet 2019 portant régime financier et comptable des Etablissements Publics de l'Etat au Burkina Faso, des articles 07, 08, 45, 106 et 109 du décret n°2019-0575/PRES/PM/MINEFID/MATDC du 05 juin 2019 portant régime financier et comptable des Collectivités territoriales du Burkina Faso ainsi que celles des articles 40 et 45 du décret n°2023-0808/PRES-TRANS/PM/MEFP du 05 juillet 2023 portant organisation et fonctionnement des régies de recettes et des régies d'avances de l'Etat et des autres organismes publics, les dates limites de traitement des dossiers de marchés publics sont fixées ainsi qu'il suit :

1. pour les dossiers d'appel à concurrence, la date limite de :
 - réception par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) est fixée au **21 octobre 2025** *sauf si la dépense peut être liquidée au plus tard le 31 décembre 2025* ;
 - traitement par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) y compris la publication des avis dans la revue des marchés publics est fixée au **28 octobre 2025** *sauf si la dépense peut être liquidée au plus tard le 31 décembre 2025* ;
2. concernant les résultats de dépouillement des offres et des propositions ainsi que les requêtes d'avis pour les recours à la conclusion de contrat par la procédure d'entente directe, leur traitement par la DGCMEF sera fonction du délai d'exécution des contrats y relatifs. En tout état de cause, à partir du **28 novembre 2025**, aucun résultat, ni aucune requête d'avis pour la conclusion de contrat par entente directe, d'avenant et pour la reconduction de contrat ne sera traité par la DGCMEF *sauf si la dépense peut être liquidée au plus tard le 31 décembre 2025*.

S'agissant des projets d'engagements, des propositions de liquidations des dépenses, des liquidations des dépenses et des ordonnancements, les dates de clôture des opérations budgétaires sont les suivantes :

1. **30 octobre 2025** : date limite de réception des projets d'engagements des dépenses d'équipements et d'investissements *sauf si la dépense peut être liquidée au plus tard le 31 décembre 2025* ;
2. **20 novembre 2025** :
 - date limite de réception des projets d'engagements des dépenses de fonctionnement, de personnel et de transferts courants *sauf si la dépense peut être liquidée au plus tard le 31 décembre 2025* pour l'Etat et les collectivités territoriales ;
 - date limite de réception des projets d'engagements des dépenses de personnel pour les Etablissements publics de l'Etat (EPE) ;
3. **1^{er} décembre 2025** : date limite de réception des projets d'engagements des dépenses autres que celles du personnel en ce qui concerne les EPE ;
4. **15 décembre 2025** : date limite de traitement des engagements par la procédure simplifiée par la DGCMEF et leur transmission à l'ordonnancement ;
5. **23 décembre 2025** : date limite de transmission des propositions de liquidations de dépenses par les gestionnaires de crédits à l'ordonnancement ;
6. **25 décembre 2025** : date limite d'arrêt des documents comptables des régies d'avances ;
7. **31 décembre 2025** :
 - date limite de reversement des reliquats des avances non utilisées par les régies d'avances ;
 - date limite de transmission des mandats de paiement à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) ;
8. **16 janvier 2026** : date limite de reversement des fonds débloqués non utilisés ;
9. **31 janvier 2026** : date limite de la journée complémentaire.

Ces dates limites de traitement ne concernent que les dossiers financés sur les ressources des budgets de l'Etat, des Collectivités territoriales et des Etablissements Publics de l'Etat.

Vous voudrez bien instruire vos services techniques notamment la Direction en charge des finances, les autres gestionnaires de crédits, la Personne responsable de la commande publique ou la Direction des marchés publics à prendre les dispositions nécessaires en vue d'accélérer le traitement des dossiers concernés dans le strict respect de l'esprit de la présente.

Ampliations :

- SEM le PM/ATCR ;
- MDCB.


Aboubakar NACANABO
Officier de l'Ordre de l'Etat





La célérité dans la transparence